

COPIED BY C. Z. 131

Ci

15

LE

NOUVEL ONTARIO

COMME

CHAMP DE COLONISATION

COMPILÉ PAR

A. RIBOUT

Agent Fédéral d'Immigration et de Colonisation

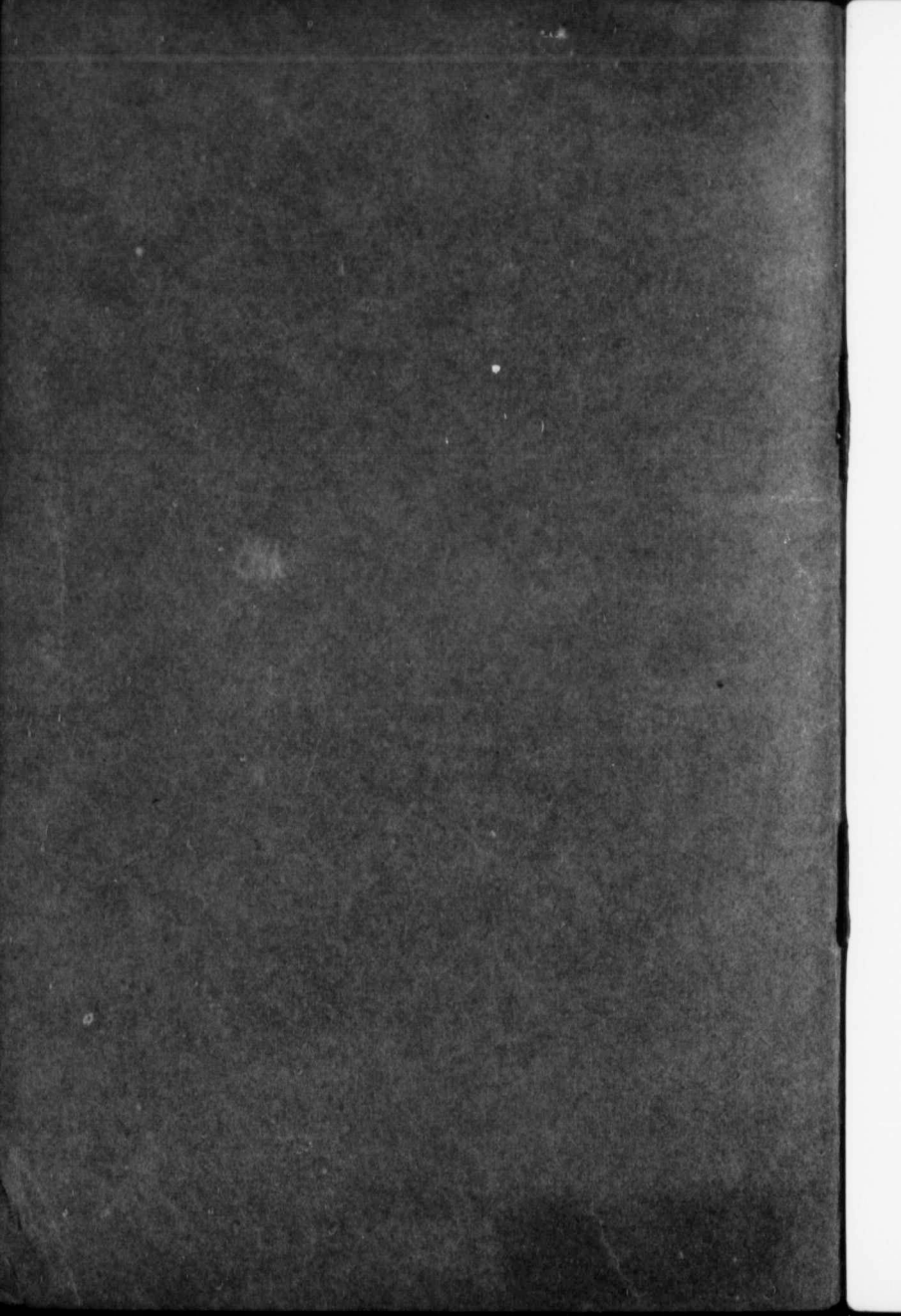


OTTAWA

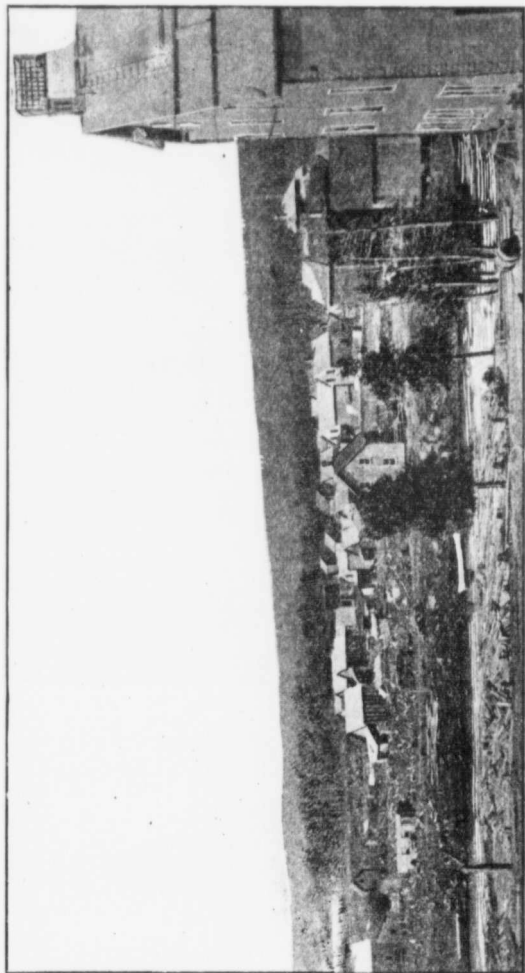
IMPRIMERIE DE L'ÉTAT

1908

772454







UNE NOUVELLE VILLE AU NIPISSINGUE.

LE
NOUVEL ONTARIO

COMME

CHAMP DE COLONISATION

Une des contrées les plus fertiles du Canada. Contenant
des millions d'acres d'excellentes terres faciles
à défricher

MARCHÉS LOCAUX TRÈS AVANTAGEUX
ACCÈS FACILES

COMPILÉ PAR

A. RIBOUT

Agent Fédéral d'Immigration et de Colonisation

OTTAWA
IMPRIMERIE DE L'ÉTAT
1903

553335 0

0 923532

Tous les chiffres, énoncés et les assertions contenus dans ce pamphlet ont été pris dans le livre Bleu du gouvernement d'Ontario et dans d'autres documents officiels ; ainsi que des observations faites durant mes voyages à travers la contrée.

A. RIBOUT.

MATTAWA, Ont. 1902.

LE NOUVEL ONTARIO

COMME CHAMP DE COLONISATION

SES AVANTAGES COMME TERRAINS D'AGRICULTURE, SES RESSOURCES MINIÈRES ET FORESTIÈRES.

AVANTAGES.

Aucune portion du continent américain n'offre de plus grands avantages au colon qui avec peu ou pas de capital désire s'établir et arriver à une indépendance confortable, que la province d'Ontario.

Embrassant une superficie totale de 219,650 milles ou 140,516,000 acres, située au dedans de la grande ceinture des terres à grains de l'Amérique du Nord, dotée de magnifiques ressources naturelles par la fertilité du sol, la richesse de ses dépôts miniers, ses richesses forestières et possédant un climat éminemment sain, Ontario peut être mis au rang des contrées les plus progressives et les plus avancées en agriculture de toute l'Amérique.

Une évidence indiscutable de sa supériorité est le rang élevé que cette province a tenu à l'Exposition Universelle de Chicago en 1893 ; en ce qui concernait l'exhibition des animaux, des produits de ferme et

des fruits, aucune autre province ou État ne l'a surpassée dans la compétition par l'excellence et la variété des produits de ferme en général et aujourd'hui il n'y a pas une seule division sur le continent américain qui produise une plus grande variété de grains, plantes et fruits et à une plus haute perfection que les fermes de la province d'Ontario. L'énergie naturelle, l'industrie et l'intelligence du peuple ne peuvent pas être surpassées ailleurs. Les avantages du sol et du climat ont été complétés par l'adoption des méthodes scientifiques d'agriculture les plus nouvelles et les plus complètes.

Depuis plusieurs années le gouvernement de la province apporte une attention spéciale à l'encouragement de l'agriculture dans toutes ses branches, il est fortement supporté par la législature de la province dans cette œuvre de progrès.

Durant les 29 dernières années finissant avec l'année 1900 un montant total de cinq millions de dollars en chiffre ronds a été dépensé par le gouvernement à l'effet de faire des recherches scientifiques afin de faire de l'agriculture pratique, ce qui a pleinement réussi.

AGRICULTURE.

Le collège d'agriculture de Guelph, Ontario, par ses cours d'instructions et par ses travaux d'expérience a rendu et rend encore de très grands services aux agriculteurs de la province, et a beaucoup contribué à mettre l'agriculture sur le haut pied où elle est aujourd'hui.

Les spécialistes dans toutes les branches ont mis leurs connaissances à la disposition de tous les agri-

culteurs et plus spécialement dans les branches importantes de l'élevage, de l'industrie laitière et de l'horticulture. Les résultats ont été d'une telle excellence qu'aujourd'hui la demande des produits de cette province par l'Angleterre va sans cesse grandissant, les fromages d'Ontario sont particulièrement en grande faveur sur les marchés anglais.

Le fromage dans Ontario est entièrement produit par les manufactures, qui sont presque toutes conduites sur un plan coopératif, et le même système s'introduit rapidement pour la manufacture du beurre, quoique ce dernier soit encore produit en grande partie par les manufactures domestiques. Le nombre de manufactures de fromage en opération dans la province en 1899 était de 1,203 produisant 123,323,923 livres de fromage évaluées à \$12,120,887, et le nombre de crèmeries ou manufactures de beurre était seulement à cette époque de 323 produisant 9,118,964 livres de beurre évaluées à \$1,746,363 ; cela montre également un progrès très rapide, car en 1893 il y avait seulement 74 crèmeries d'établies dans toute la province.

Le rapport des assesseurs municipaux montre que en 1899 il y avait 2,710,263 acres de terres en pâturage. En rapport avec l'industrie laitière les chiffres ci-dessous concernant l'élevage dans la province pour l'année 1900 sont d'un grand intérêt.

Bêtes à cornes.....	2,429,330
Chevaux.....	617,309
Moutons.....	1,797,213
Porcs.....	1,771,641
Volailles.....	9,541,241

Ces chiffres représentent la proportion relative de l'élevage sur les fermes d'Ontario qui se livrent à l'agriculture mixte.

Les derniers rapports du département de l'Agriculture d'Ontario pour 1899, montrent que l'assessement des fermes comprend un total de 22,670,958 acres desquels 13,111,292 acres sont totalement défrichés et en culture.

Le montant total de la récolte des principaux produits pour 1900 était comme suit :—

Blé d'automne	23,369,737	boisseaux.
Blé du printemps	6,940,333	"
Orge	16,909,751	"
Avoine	89,693,261	"
Seigle	2,357,635	"
Pois	14,058,198	"
Sarrazin	1,874,261	"
Fèves	820,273	"
Patates	21,476,439	"
Betteraves	24,728,725	"
Carottes	3,469,123	"
Navets	59,330,395	"
Mais	27,093,561	"

Le foin et le trèfle ont produit ensemble 3,133,045 tonnes et le tabac 2,854,900 livres.

Les fermes mixtes.

Pendant la dernière génération la province d'Ontario a été témoin d'une évolution complète dans la méthode et les procédés de l'agriculture, largement due à l'éducation organisée et donnée par le gouver-

nement, de cela a résulté la substitution des fermes mixtes aux fermes où le grain seul était cultivé ; la culture des autres produits étant à peu près inconnue, ou du moins on la croyait presque impossible.

Les avantages de ce changement sont évidents à tous les points de vue.

Quand le fermier place sa seule dépendance de succès sur une seule ressource, si celle-ci vient à manquer par suite d'événements incontrôlables, le manque de récolte pour une seule saison amène à sa suite une très grande gêne, sinon une ruine absolue.

Avec les fermes mixtes en opération, si la récolte du grain manque, d'autres produits réussissent, puis il reste toujours la ressource de l'industrie laitière ; en plus de cette considération l'élevage des animaux sur une ferme contribue grandement à maintenir la fertilité du sol, lequel peut devenir rapidement pauvre par les ensemencements successifs, à moins que cette fertilité ne soit entretenue par l'emploi des engrais manufacturés, ce qui revient à des prix excessifs.

La grande attention maintenant dévolue à l'élevage des animaux et à l'industrie laitière a donné un grand élan à la prospérité des fermiers de l'Ontario, malgré la baisse des prix qui a affecté l'agriculture dans le monde entier.

D'autres branches qui ont spécialement fait un progrès notable sont l'horticulture ou culture des arbres à fruits et l'élevage des volailles, qui ont considérablement grossi les revenus des fermiers et agrandi la somme totale des produits agricoles. Le caractère du sol et du climat d'Ontario sont admirablement adaptés pour l'établissement et le succès des fermes mixtes.

Toutes les sortes d'animaux de ferme et de volailles bien soignées, la grande attention maintenant apportée au croisement des races ont été abondamment récompensés par la position obtenue par les chevaux, les bestiaux, les moutons, les pores et les volailles, et leurs produits variés sur les marchés d'Angleterre et des Etats-Unis.

La culture des arbres à fruits.

Toutes les variétés d'arbres fruitiers qui fleurissent dans la zone tempérée, sont cultivés avec succès et en profusion en plein air dans Ontario, qui a remporté les honneurs de l'excellence pour son exhibition de fruits à l'Exposition de Chicago, en 1893, où la qualité supérieure et la grande variété des produits de l'horticulture exhibés ont excité la surprise et l'admiration d'un grand nombre de visiteurs qui s'imaginaient que le Canada était une immense région inhospitalière de gelées et neiges perpétuelles.

Il en fut de même à l'Exposition Universelle de Paris en 1900, où le monde entier est resté surpris à la vue de nos exhibits, et où le Canada a figuré avec tant d'avantages.

En 1900, il y avait dans la province d'Ontario 339,411 acres de terre en vergers et jardins et 10,687 acres en vignobles.

Le nombre de pommiers portant des fruits était de 6,518,048 et les jeunes ne portant pas encore de fruits étaient au nombre de 3,430,670; l'estimation de la récolte se montait à 36,993,017 boisseaux. La valeur des fermes de la province d'Ontario, en 1899, était estimée à \$563,271,177 pour les terres seulement; la valeur totale, y compris les terres, les bâtiments, les instruments d'agriculture et le stock d'ani-

maux étaient évalués ensembles à \$947,513,360, étant une moyenne d'environ \$39.50 pour chaque acre de terre occupée.

Les chiffres qui sont donnés ci-dessus indiquent suffisamment la condition prospère des fermiers d'Ontario ; le caractère de production du sol, l'entreprise et l'industrie du peuple et les splendides opportunités qui attendent le colon qui vient dans cette contrée avec la détermination de faire sa part de travail énergique et d'économie domestique en développant les nouvelles régions qui restent encore à ouvrir et qui offrent au pionniers industriels et de bonne santé un meilleur sort et un plus riche avenir que par le passé.

La fertilité des prairies américaines et du Nord-ouest canadien a été proclamée dans le monde entier et a attiré des milliers d'immigrants venant de toutes les parties du monde, qui ont été largement récompensés de leur travail.

Mais quand les essais d'expérience pratique sont appliqués, il est abondamment prouvé qu'il n'y a aucune localité dans les prairies bonnes comme elles le sont pour la production du grain qui égale la province d'Ontario comme fertilité de sol.

Des tables comparatives couvrant une série d'années ont été compilées des statistiques officielles et montrent que, en comparaison pour la production du grain, la moyenne produite par acre dans Ontario est en excès sur les provinces voisines y compris le Nord-ouest.

Avantages naturels du Nouvel-Ontario.

Le Nouvel-Ontario comme contrée de colonisation comporte plusieurs avantages sur d'autres contrées qui

méritent d'être pris en sérieuse considération. L'un des plus importants est la diversité des industries établies et en cours d'établissement. Bien que certaines parties de cette province soient impropres à l'agriculture, ses richesses minérales sont destinées à être une des grandes sources de son développement et de sa prospérité futurs.

De l'or a été découvert en quantités payantes dans le district de la rivière à la Pluie (*Rainy River District*) à l'extrême ouest du territoire où un certain nombre de mines sont en opération active.

Le cuivre, l'argent et le fer sont trouvés en abondance le long du côté nord du lac Supérieur. De grandes usines pour la réduction de ces minerais et l'exploitation d'un groupe d'industries pour lesquelles les ressources du minéral et du bois de commerce fournissent le matériel brut ont été construites au Sault Sainte-Marie qui, en quelques années, est devenue une cité manufacturière florissante, qui peut rivaliser en importance avec d'autres depuis longtemps établies dans les contrées industrielles de l'est.

A Sudbury et plus loin dans l'est du district de Nipissing, on a trouvé les plus grands dépôts de nickel du monde entier; ces dépôts sont exploités sur une très grande échelle; là aussi sont établis des smelters pour la réduction du minéral, ce qui donne de l'emploi à un grand nombre d'hommes; la demande ascendante du nickel pour une grande variété d'industries et plus spécialement pour le placage des métaux de décorations; la rareté avec laquelle ce métal est distribué dans les quelques contrées où il a été découvert jusqu'à ce jour est la cause d'un développement très rapide des localités où il se trouve et fournit une source continuelle d'emploi à ceux qui sont

déjà établis aux alentours des mines, et en fournira aussi à ceux qui viendront s'y établir. Dans le moment on ne connaît encore qu'un autre dépôt assez considérable de nickel, il est situé dans la Nouvelle-Calédonie.

Beaucoup des parties de l'Ontario sont riches en bois, et la demande sans cesse grandissante dans le monde entier pour le papier, donne aux forêts d'épinettes une valeur considérable, et dans cette partie du pays de très grandes limites en sont couvertes.

L'épinette et les autres bois propres à la fabrication de la pulpe qui couvrent la partie du territoire exploré en 1900 ont été estimés à 288,000,000 de cordes.

Afin d'utiliser toutes ces richesses forestières avec le meilleur avantage dans la manufacture de la pulpe et du papier; des manufactures de pulpe ont été établies dans différents points de la région chacune desquelles donne de l'emploi à un très grand nombre d'hommes, dont la présence crée une demande pour toutes sortes de produits et stimule l'accroissement d'industries subsidiaires.

La construction des chemins de fer et des chemins de colonisation, comme aide à la colonisation est conduite activement et crée une demande constante de travailleurs bien rémunérés.

Toutes ces industries variées font que les conditions de la vie pour le colon agriculteur sont beaucoup plus faciles qu'en beaucoup d'autres nouvelles contrées et certainement beaucoup plus que dans les premières années de la colonisation dans la province d'Ontario.

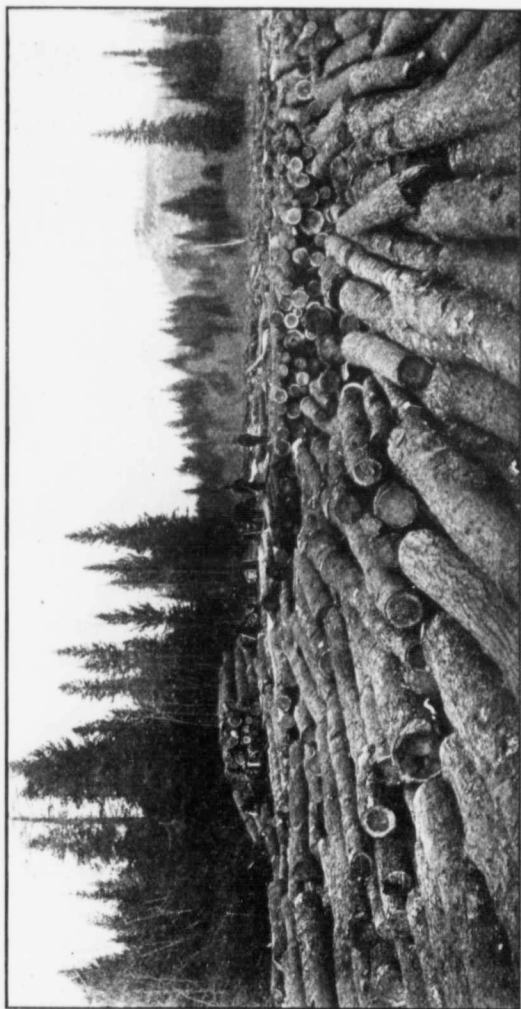
Jusqu'à présent la seule opportunité offerte au colon dans le bois pour travailler afin de gagner sa

subsistance était le travail dans les chantiers. Dans les localités où il n'y avait aucun travaux de cette nature le settler qui allait s'y établir était obligé de se pourvoir de provisions pour lui et sa famille pour tout le temps qu'il était occupé à défricher assez de terrain pour pouvoir ensemençer et attendre la maturité de sa première récolte ; très peu d'industrie d'aucune sorte ne sont venus s'établir jusqu'à ce que la contrée ne soit bien colonisée, les colons n'avaient alors absolument que l'agriculture comme moyen de support.

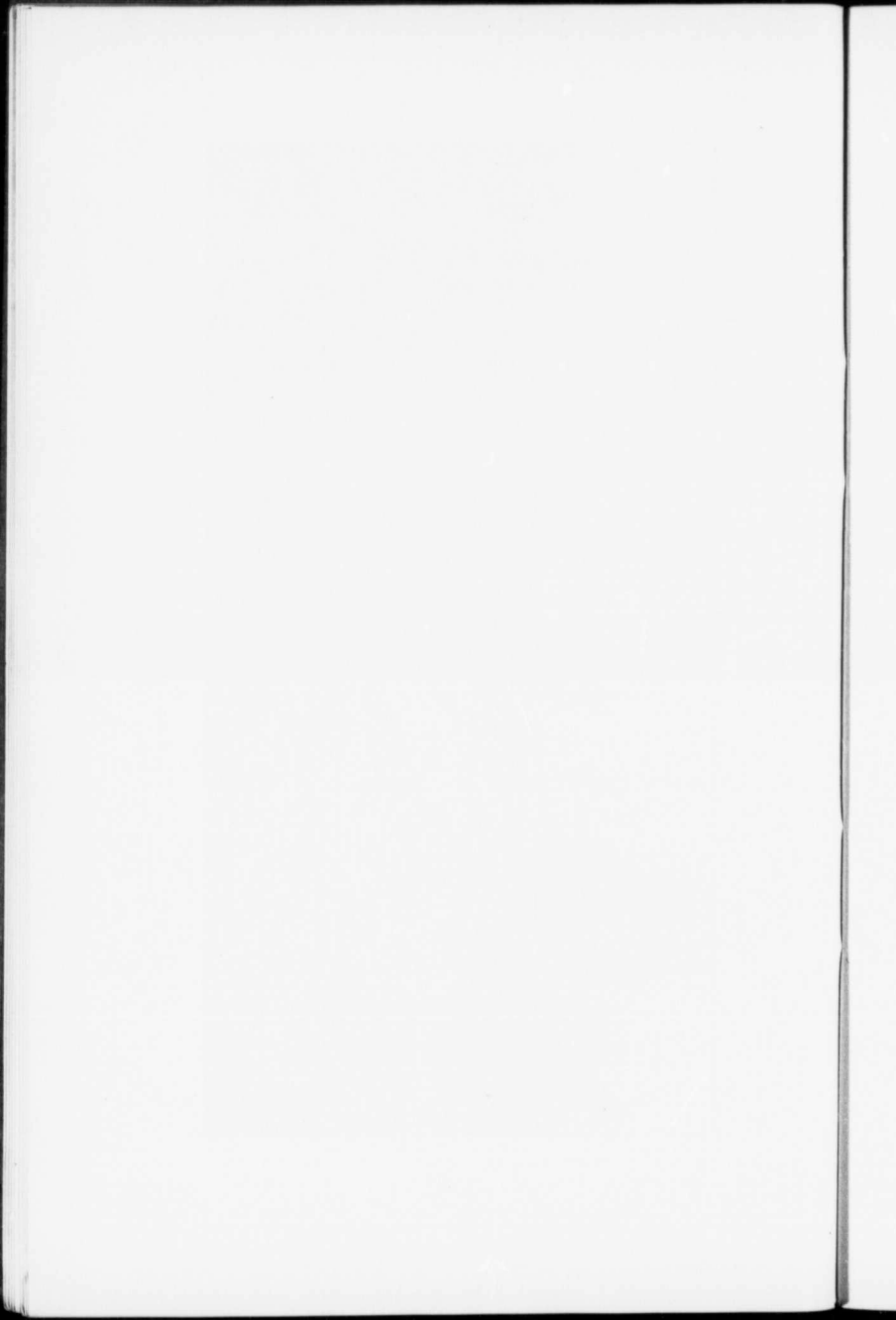
Dans beaucoup de localités du Nouvel Ontario ces conditions sont aujourd'hui renversées, car les industries mécaniques sont les premières à s'établir sur les terres.

Tous ceux qui sont familiers avec les difficultés que l'on rencontre pour coloniser une nouvelle contrée, comprendront quels grands avantages sont aujourd'hui offerts aux colons sans capital ou à ceux qui ont des moyens très limités.

Beaucoup de journaliers qui dans les conditions ordinaires n'auront jamais eu l'opportunité d'acquiescer un lot simplement parce qu'il leur aurait été impossible d'attendre une première récolte et laisser leur famille dans le besoin, peuvent maintenant obtenir du travail dans les nombreuses entreprises industrielles pour un plus ou moins long terme chaque année ; acheter un lot dans le voisinage où ils travaillent aussitôt qu'ils ont économisé un peu d'argent, ensuite ils peuvent vivre en travaillant une partie de l'année à la manufacture et le reste du temps à préparer leur terre, jusqu'à ce qu'ils puissent dépendre entièrement sur les produits de leur ferme.



PREMIÈRE COUPE DE BOIS DU COLON.



L'accroissement rapide de la colonisation sous toutes ses formes et le développement rapide des industries minières et forestières assure aux colons un marché rémunérateur, non seulement pour les produits d'agriculture et d'élevage ; mais aussi pour les bois de toutes sortes que dans les premiers temps de la colonisation on était obligé de brûler sur place pour nettoyer la terre.

Valeur du bois sur les lots des colons.

Durant les dernières années écoulées il y a eu une augmentation de valeur très appréciable pour le bois autre que le pin ; dans les premiers temps de la colonisation le pin seul était considéré comme bois de valeur ; les autres arbres étaient un encombrement dont il fallait se débarrasser au plus vite.

L'épinette, le peuplier et autres arbres fournissant le matériel pour la fabrication du papier sont maintenant en grande demande et le colon ayant ces sortes de bois sur son lot peut trouver un emploi constant et très rémunérateur en coupant et charriant ces bois aux stations de chemins de fer ou aux bords des rivières pour être envoyés aux manufactures où ils en reçoivent un bon prix.

Les bois durs sont de plus en plus employés dans la construction des maisons pour planchers et finitions et aussi pour la fabrication des meubles, la consommation augmente très rapidement ; au lieu de brûler ces bois durs comme autrefois, quand il n'y avait pas de marché pour le vendre ; le colon de nos jours dans le Nouvel Ontario peut en défrichant son lot vendre son bois de toutes sortes à un prix qui le paye largement pour son travail.

Climat.

Le climat du Nouvel Ontario laisse bien peu à désirer et peut être favorablement comparé avec celui des Etats de l'Ouest Canadien.

La sévérité de l'hiver est tempérée par la grande quantité de lacs et rivières et par les forêts qui le couvrent, lesquelles interceptent le balayage des grands vents d'hiver.

Les mêmes degrés de froid qui seraient très sévères dans la contrée des prairies exposées aux vents de tous côtés sont seulement salutaires et fortifiants dans les régions bien boisées du Nouvel Ontario où la neige demeure sur la terre tout l'hiver. Les grands vents et les cyclones dont l'ouest est si souvent témoin, qui bien souvent détruisent les propriétés et causent des pertes de vie sont inconnus dans aucune partie de la province d'Ontario. La nature rugueuse et cotoyeuse du sol qui le rend impropre à la culture en certains endroits, assure la fertilité des terres arables, en y amenant et conservant une certaine humidité ; l'évaporation des lacs, des rivières et des forêts occasionne des pluies assez fréquentes qui tempèrent la chaleur des mois d'été.

Chacun sait qu'un climat sain et tempéré assure une bonne santé et une longue vie aux habitants de la contrée ; ceci est prouvé pour Ontario par l'âge des vieux résidents.

Les fièvres intermittentes et les maladies occasionnées par les mauvaises exhalaisons du sol qui arrivent fréquemment dans les districts nouvellement ouverts à la colonisation, surtout ceux où l'on rencontre des bas-fonds ou *swamps*, sont presque totalement inconnus dans le Nouvel Ontario. Cependant cette con-

trée est abondamment pourvue d'eau par la formation onduleuse du sol qui assure un écoulement rapide et prévient l'accumulation des eaux stagnantes qui occasionnent si souvent les maladies.

Taxation.

Le gouvernement provincial d'Ontario, grâce à la grande extension de ses ressources naturelles et à sa politique adoptée au point de vue de la conservation des intérêts publics en ce qui concerne les ressources forestières et minérales, est dans la position unique et fortunée d'être capable de dispenser le public de payer aucunes taxes provinciales.

Non seulement le public ne paye aucunes taxes provinciales, mais le gouvernement dépense chaque année des sommes considérables pour aider les différentes municipalités à construire des chemins de colonisation et aussi aux fins d'instruction élémentaire, de charité, etc.

Le montant total dépensé chaque année pour les fins d'éducation est d'environ \$750,000, et le montant annuel distribué aux hôpitaux et autres institutions de charité est aussi de \$200,000. Dans les nouveaux districts, le gouvernement dépense aussi des sommes considérables ; au-dessus de \$100,000 sont dépensés chaque année pour la construction de nouveaux chemins, ce qui facilite grandement la colonisation.

L'appropriation pour les fins d'agriculture, entretien et construction de chemins, etc., est au-dessus de \$200,000. D'autres appropriations en petits montants sont faites annuellement pour aider aux municipalités les plus pauvres pour les cas d'utilité publique, le coût desquelles dans d'autres provinces serait aux frais des contribuables.

Sous le système fédéral du Dominion les dépenses des gouvernements provinciaux sont pourvues par un subside du gouvernement fédéral, lequel, dans le cas du gouvernement d'Ontario est largement augmenté par les revenus de la vente des terres, des limites de bois et des droits miniers. La politique de retourner au public le surplus du revenu qui n'est pas requis pour les dépenses d'administration sous forme d'allocation pour les services publics et pour les besoins locaux, allège considérablement le poids des taxes municipales ; cela est une question qui ne doit pas être perdue de vue par ceux qui se proposent de s'établir sur les terres de colonisation de la province.

Les différents districts propres à l'agriculture qui sont maintenant offerts à la colonisation dans la province d'Ontario, et surtout dans le Nouvel Ontario, s'étendent, avec intervalles, de l'ouest à l'est de la province.

Tous ces districts sont servis par des chemins de fer excepté le Témiscamingue-Nord, mais on espère que le chemin qui doit relier ce district au réseau du Canadien Pacifique et pour lequel une charte est en existence, sera complété en 1903 au plus tard.

Droits des colons pour le bois sur les lots.

Aussitôt qu'un lot est localisé légalement ou vendu, il est immédiatement retiré de la license des marchands de bois pour tout le bois qu'il y a dessus, excepté pour le pin.

Cependant, le colon a le droit de couper sur son lot, sans rien payer, tout le pin dont il a besoin pour ses constructions et ses clôtures ; il a aussi le droit de couper tout le pin qui se trouve sur les parties

qu'il défriche, mais sur ce dernier il doit payer les droits ordinaires de la Couronne. Quand il a demeuré pendant six mois sur son lot, qu'il a une maison de bâtie et deux acres de terre de défrichés, il a le droit de couper et de disposer de tout le bois autre que le pin qu'il y a sur son lot.

Dans le cas des *free grants* dans le districts de la Rivière à la Pluie (*Rainy River District*) tous les arbres, y compris le pin, restant sur le lot au moment où la patente est délivrée appartiennent de droit au patenté, c'est-à-dire au propriétaire du lot.

Dans les districts de la Baie du Tonnerre et de l'Algoma le pin est réservé à la Couronne dans la patente, mais le patenté a le droit de recevoir un tiers des droits payés pour tout le pin coupé sur son lot après le 30 avril qui suit l'issue de la patente.

Règlements de colonisation.

Les terrains propres à l'agriculture peuvent être obtenus du gouvernement d'Ontario par les colons, sujets à de certains conditions de défrichements et de constructions avant que la patente ne soit délivrée. Il y a deux moyens d'obtenir des titres de propriétés : 1° en achetant, 2° en obtenant un *free grant* ; c'est la concession d'un lot gratuitement.

Le prix uniforme des terres dans certaines portions du Nouvel-Ontario qui sont ouvertes à la colonisation par la vente est de cinquante centins l'acre. Les conditions de settlement à remplir avant d'obtenir la patente (ou titre de propriété) sont les mêmes dans chaque cas, soit l'érection d'une maison habitable de 16 pieds sur 20 et le défrichement de 10 pour cent ou un dixième de la surface du lot.

Les achats individuels sont restreints à un lot de 160 acres, à moins qu'une partie du lot ne soit incultivable, soit par suite de swamps, rochers, lacs ou cours d'eau, alors le montant du lot peut être augmenté n'excédant pas 240 pour chaque chef de famille ou chaque individu ayant 18 ans révolus.

Il y a de légères différences allouées dans quelques localités concernant le temps accordé pour le paiement du prix d'achat et le nombre d'années de résidence requis sur le lot avant que la patente ne soit délivrée, mais ces conditions sont réglées en faisant le contrat d'achat avec l'agent des terres pour chaque district. La balance impayée en tous cas est sujette à 6% d'intérêt par année.

District de Nipissing, y compris le nord Témiscamingue.

Le district de Nipissing commence un peu au-dessus de Sudbury et contient probablement la plus grande superficie des terres arpentées et prêtes pour la colonisation que l'on puisse trouver dans les districts du Nouvel-Ontario; pour le moment il comprend deux districts bien distincts dont l'un le long du chemin de fer Pacifique Canadien et l'autre au nord de la tête du lac Témiscamingue. Le sud et l'ouest du Nipissing sont des terrains ondulés très riches comme terres d'agriculture, quoique en quelques endroits on rencontre des rochers.

A Markstay, Warren, Verner et ailleurs sont établis de très grandes et fortes colonies toutes très prospères sans compter Sudbury avec ses mines de nickel qui sont très riches et qui occupent constamment un nombre considérable d'ouvriers.

Il y a North-Bay, Sturgeon Falls, Bonfield et Mattawa qui sont toutes des places très prospères ; il est difficile de donner un estimé approximatif de l'étendue des bonnes terres d'agriculture dans tout ce district où beaucoup de townships arpentés sont encore sous licences de coupe de bois, où il y a encore un nombre considérable de pins et où les chantiers en opérations tous les hivers sont très nombreux, le colon y trouvant un emploi rémunératif pendant les mois où il est incapable de rien faire sur sa terre.

Entre les terrains propres à l'agriculture dans la partie sud du Nipissing et la rivière de Montréal se rencontre une large superficie de terrains très riches en bois et en minéraux tels que l'or, le nickel, le cuivre et le fer, mais absolument impropres à l'agriculture.

Le district de Nipissing forme la section la plus au sud de la portion à coloniser de la province d'Ontario, il s'étend de la frontière de la province de Québec, allant à l'ouest jusqu'à l'Algoma, allant au nord à la Baie d'Hudson ; se projetant au sud plus loin qu'aucun autre district, ses limites étant dans cette direction la rivière Française, le lac Nipissing et le lac Algonquin, ce dernier inclus dans le territoire ; on peut voir par là que ce nouveau champ de settlement dans la partie Est du district est considérablement plus près des anciens comtés d'Ontario qu'aucun autre champ de colonisation. L'aspect naturel de la contrée est en grande partie semblable à celui des districts environnants, il est de formation Huronienne et Laurentienne, le sol est de qualité supérieure et produit à la perfection toutes les sortes de céréales et aussi les herbes à foin ; le trèfle blanc y pousse naturellement et fait son apparition partout

aussitôt que la végétation forestière est enlevée ; il est particulièrement riche en potasse ; aussi les patates et autres racines y viennent en profusion et ne peuvent certainement pas être surpassées en beauté et en qualité.

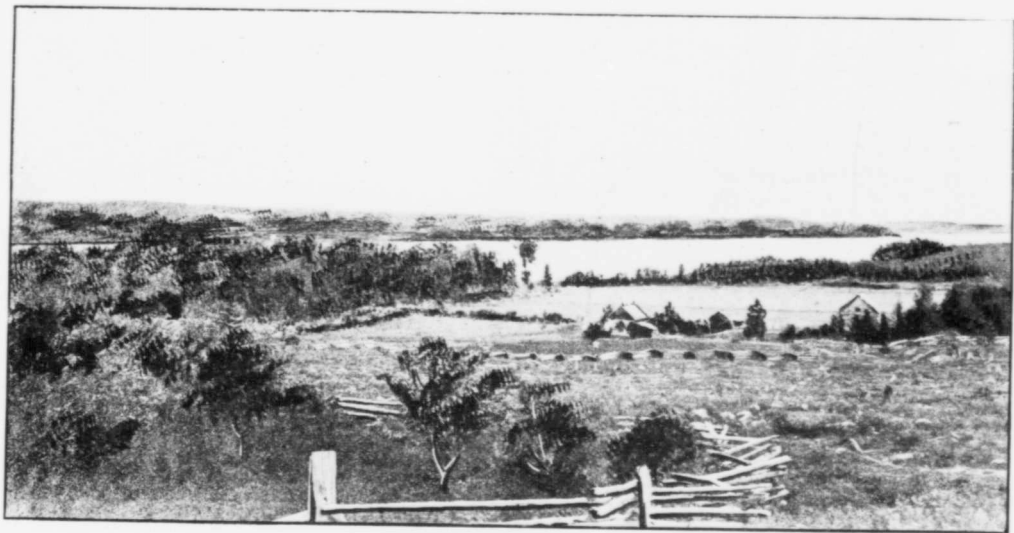
Les blés d'automne et de printemps y poussent splendidement et donnent un rendement magnifique en qualité et en quantité ; il n'est pas rare que l'avoine rapporte cinquante boisseaux, et les pois trente à trente-cinq boisseaux par acre.

Une grande quantité de petits fruits poussent en profusion dans la forêt, tels que fraises, framboises, bleuets, atocas, cerises, etc.

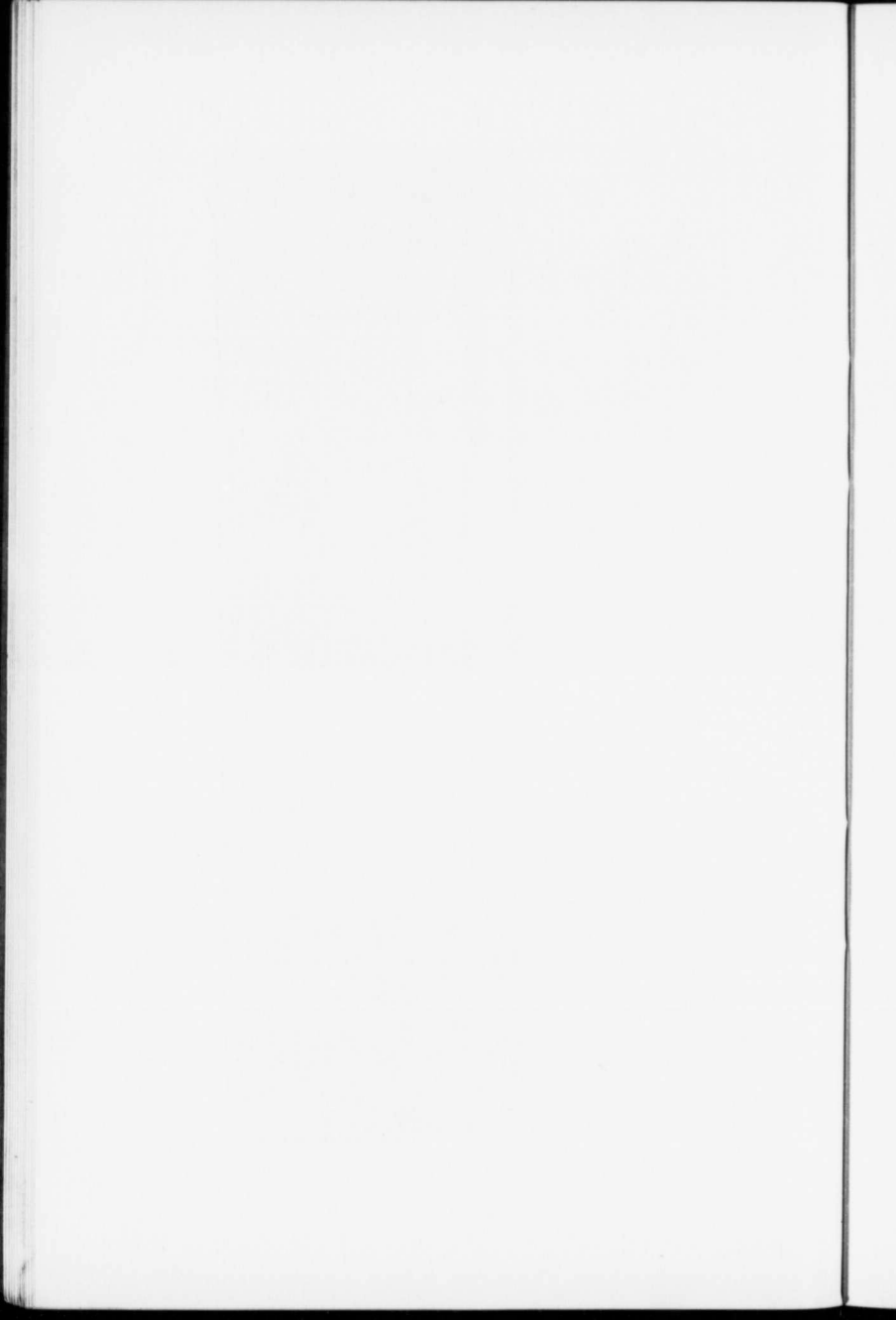
Ce district est particulièrement favorisé par la distribution naturelle des eaux ; les lacs et les rivières y abondent ; dans la partie sud plus spécialement les rivières et les creeks de toutes grandeurs se croisent en tous sens ; l'eau est saine et pure ; son excellence et son abondance sont un des principaux facteurs pour le succès de l'élevage et de l'industrie laitière pour lesquelles on le sait la qualité et l'abondance de l'eau sont de première nécessité.

Il possède aussi un avantage considérable sur les prairies du Nord-Ouest, car le matériel de construction et les matériaux de clôture qui sont en si grande réquisition ne coûtent rien que la peine de les couper et de les charroyer.

Les grandes forêts par lesquelles une grande partie de ce district est couvert fournissent du matériel de construction et du bois de chauffage pour les générations à venir, si elles sont exploitées avec intelligence et sagesse par les occupants qui doivent avoir soin de ne pas détruire le bois sur les parties rocheuses et de terres pauvres autrement que pour leur utilité.



UN DÉFRICHEMENT, AU NIPISSINGUE.



Les terres dans une large superficie de la partie sud du district allant de Sturgeon Falls à Sudbury et plus au sud à la rivière Française sont à peu près exemptes de roches et d'une qualité supérieure.

Depuis quelques années cette contrée a attiré un grand nombre de colons qui ont tous très bien réussi ; ils trouvent un bon marché pour tout ce qu'ils peuvent produire à Sudbury le centre des mines de nickel et aussi dans les chantiers. Dans la plus grande partie des centres d'agriculture de ce district, le colon n'a pas besoin de se déplacer pour vendre sa récolte, les bourgeois de chantiers viennent l'acheter sur place et si le colon veut la transporter aux chantiers il est payé pour son travail.

Avec le développement que prennent les mines de nickel, dans quelques années, Sudbury sera un centre de consommation considérable, en même temps que là aussi on trouvera facilement du travail avec un salaire rémunérateur ; ce qui contribuera beaucoup au développement de la colonisation dans cette partie du district.

Le Nord Témiscamingue forme aussi une portion du district de Nipissing.

Les lots dans les Townships ouverts à la colonisation sont en vente au prix de cinquante centins l'acre dont moitié payable comptant et la balance en deux paiements annuels, sujets aux lois et règlements de la colonisation.

Témiscamingue.

Au nord et à l'est de la rivière Montréal, à la tête du lac Témiscamingue, se trouve une très grande superficie de terrains très riches et sans aucuns

rochers ; bien arrosés, bien boisés avec de la pruche, du cèdre, de l'épinette rouge, blanche et noire, du peuplier, du bouleau et autres sortes de bois mous et durs, qui s'étendant dans la direction nord-ouest forme l'extrémité sud de ce que les arpenteurs ont appelé la grande ceinture des terrains argilleux et comprenant quinze millions d'acres de bonnes terres d'agriculture.

On se rend dans cette partie du Témiscamingue en partant de Mattawa par chemin de fer jusqu'au Long Sault et de là par bateaux jusqu'à New Liskeard pour à présent ; mais on espère qu'un chemin de fer partant de quelque point sur le Pacifique Canadien pour rejoindre cette contrée, sera construit au plus tard en 1903.

Les terres dans les différentes sections du district de Nipissing sont en vente au prix de cinquante cents l'acre, sujet aux lois et règlements de la colonisation.

De toutes les sections du Nouvel Ontario qui sont maintenant ouvertes à la colonisation ; la région du Nord-Témiscamingue possède la plus grande superficie de terres d'agriculture de première classe, qui combinée avec les avantages de communications par eaux et la certitude d'être reliée avec les premiers marchés de la Puissance par un chemin de fer dans un temps très rapproché, a attiré un grand nombre de colons durant les trois ou quatre dernières années.

Cette contrée doit son nom à sa situation sur la rive ouest du lac Témiscamingue, lequel est un agrandissement de la rivière Ottawa et qui forme la ligne frontière entre les provinces de Québec et d'Ontario.

Les townships ou cantons, qui sont maintenant ouverts à la colonisation, s'étendent en partant de la

partie haute du lac dans la direction nord-ouest ; le rang le plus au nord se trouvant situé à peu près vers le milieu du district de Nipissing.

Le lac Témiscamingue a soixante-dix milles de longueur et couvre une superficie d'environ cent quinze milles carrés.

Les bords du lac dans la partie sud sont formés de rochers montagneux très escarpés et les terres de ce voisinage n'offrent aucuns avantages aux colons.

Un changement complet existe dans la partie haute du lac où les terrains sont très plats et extrêmement riches.

La contrée du Témiscamingue forme l'extrémité est de la grande ceinture de terres arables dont l'existence a été établie pendant les grandes explorations entreprises par le gouvernement provincial d'Ontario en 1900.

Commencant a ce point il s'étend dans la direction nord-ouest avec une légère déclinaison à la hauteur des terres à travers les districts de Nipissing et Algoma ; jusque dans le district de la Baie du Tonnerre ; comprenant une superficie totale de 24,500 milles carrés ou 15,680,000 acres.

Le Settlement du Témiscamingue occupe une large vallée comprenant environ un million d'acres de terre arables de choix, dont environ moitié ont été arpentés et divisés en townships.

Le sol est absolument égal sinon supérieur en qualité et en fertilité a aucune partie du sud d'Ontario.

Les analyses qui en ont été faites ont prouvé qu'il est excessivement riche en acide phosphorique et en potasse avec une quantité inusitée de nitrogène qui le rendent très productif pour la culture et capable de produire de très fortes récoltes d'année en année

sans qu'il soit besoin d'entretenir sa richesse par les engrais.

Cette région comme beaucoup d'autres régions d'agriculture du Nouvel Ontario est très bien arrosée par plusieurs rivières et creeks qui se jettent dans le lac Témiscamingue en venant du nord et de l'ouest ; les plus importantes sont la rivière Blanche qui est navigable à l'eau haute sur une distance de 30 milles et les rivières Montréal et Wahbi.

L'efficacité de ces creeks et rivières à travers le district est d'un grand avantage, car elle assure aux colons non seulement les moyens de se procurer l'eau nécessaire pendant les sécheresses qui arrivent l'été ; mais aussi les moyens de transporter les bois de corde et les bois marchands qu'ils peuvent couper sur leurs lots.

Le colon dans ce district jouit d'un grand avantage en étant capable de disposer du bois qu'il est obligé de couper pour défricher sa terre, à des prix suffisants pour le payer de son travail ; cela lui assurant des revenus jusqu'à ce que sa terre lui rapporte de quoi vivre.

Le colon reçoit son argent en délivrant son bois aux bords des creeks ou des rivières sur lesquelles on le fait flotter.

Le cèdre qui vient très gros, très sain et très droit en plusieurs endroits est très recherché pour les poteaux de télégraphes et est payé un centin et demi du pied sur place, il est flotté sur la rivière Ottawa jusqu'au marché ; on dispose aussi par le même moyen des dormants de chemins de fer (ties) et des poteaux de clôtures.

Tous les bois propres à la fabrication de la pulpe sont en grande demande et cette contrée en est cou-

verte ; ces bois coupés en longueurs de douze pieds sont payés \$2.50 la corde ; il n'y a pas beaucoup de pins sur les meilleures terres ; mais sur tous les lots on trouve de la pruche en quantité de très belles dimensions pouvant fournir un bon matériel de construction.

Le colon a le droit de prendre tout le pin nécessaire à ses constructions ; mais le pin coupé pour être vendu est sujet aux droits imposés par le gouvernement ; soit \$1.25 par mille pieds mesure de planches et jusqu'à ce que la patente lui soit délivrée, après quoi tout le bois y compris le pin, devient la propriété exclusive du colon. La fertilité du sol est indiquée par la profusion avec laquelle croissent les plantes natives, les fruits sauvages et les autres sortes de végétations qui poussent abondamment partout où la forêt a été brûlée.

Toutes les sortes de végétaux et les petits fruits produits dans une zone tempérée viennent en profusion quand ils sont cultivés dans cette contrée ; les grains et herbages de toutes sortes sont égaux en qualité et en quantité à ceux d'aucune autre partie de la province.

Les produits d'agriculture du Témiscamingue ont figuré avec avantages sur ceux des autres parties de la province aux expositions industrielles de Toronto pendant les dernières années ; ces produits consistaient en blés d'automne et de printemps, avoine, orge, pois, trèfle, foin, patates, betteraves, carottes, oignons, tomates et concombres, et ont fortement attiré l'attention des visiteurs par leurs grosseurs et leur beauté. Les grains mûrissent rapidement, comme exemple un colon à semé de l'avoine le 25 juin dans de la terre neuve et cette avoine a été moissonnée en

parfaite maturité pour être envoyée à l'exposition de Toronto le 20 septembre suivant.

En quelques cas des colons sont venus s'établir vers les premiers jours de mai ; ont défriché une petite clairière et y ont semé de l'avoine et des patates la même année, et les ont récoltés en pleine maturité. Cette contrée est particulièrement favorisée pour l'eau, aussi bien pour le drainage que pour les moyens faciles de s'approvisionner ; ceci est dû à la manière avec laquelle la nature a distribué les rivières et les creeks dont elle est traversée en tous sens et aussi à ses sources naturelles et quand il est nécessaire de creuser des puits, l'eau est généralement trouvée près de la surface de la terre. L'eau des creeks et des rivières est sujette à devenir bourbeuse après les fortes pluies, le fermier ne peut pas complètement dépendre sur ces moyens pour se procurer de l'eau potable. Le climat du Témiscamingue est sain et fortifiant et est extrêmement salubre, ceci est prouvé par la rareté des décès et l'absence de sérieuses maladies parmi les colons.

L'été n'est pas aussi chaud que dans le sud d'Ontario, mais l'atmosphère est plus claire et la moyenne des apparences du soleil plus grande, les récoltes croissent et mûrissent très rapidement, cela compense pleinement le retard comparatif du printemps. Les hivers comme ailleurs dans nord d'Ontario sont caractérisés par un froid continu, rarement interrompu par les dégels partiels et les pluies intermittentes qui arrivent généralement dans les plus basses latitudes ; malgré qu'il soit continu le froid n'est pas plus intense que dans les districts du Parry-Sound et Muskoka qui sont bien plus au sud.

Généralement, la neige couvre la terre au commencement de décembre ; elle n'est jamais bien épaisse et disparaît au commencement d'avril.

Cette contrée est destinée à être un grand centre pour l'élevage des animaux et pour l'industrie laitière ; car elle possède tout ce qui est requis pour le succès de ces importantes branches de l'industrie agricole.

Le bon marché des terres et du matériel de construction lui donnent un avantage considérable en comparaison avec les anciennes contrées colonisées de la province.

La sécurité d'avoir toujours une eau pure et l'excellente qualité des pâturages fournis par les luxuriantes prairies et la végétation naturelle, assurent à l'éleveur une qualité supérieure pour les viandes et un bon rapport pour le lait.

De plus les forêts fournissent un abri sûr aux animaux contre les vents, les orages et les grandes chaleurs, qui sont souvent autant d'obstacles à l'élevage des animaux dans les prairies.

L'extension de la navigation sur le lac Témisca-
mingue et ses principaux tributaires, en rend l'accès facile, excepté pendant l'hiver ; mais comme il est dit plus haut, avant la fin de 1903, un chemin de fer sera construit, qui reliera cette contrée aux grands marchés de la province et d'ailleurs, ce qui permettra au colons de participer avec avantage à l'exportation sans cesse grandissante des produits de l'industrie laitière sur le vieux continent Européen.

Jusqu'à maintenant le besoin d'un marché extérieure ne s'est pas fait sentir pour les colons actuellement établis dans ce pays car la demande constante par les marchands de bois pour leurs chantiers a toujours absorbé à des prix élevés tout ce que les

fermiers pouvaient produire, le foin, l'avoine, les patates, le beurre, le bœuf et le porc sont en réquisition permanente par les bourgeois de chantiers ; les prix de tous ces produits sont réglés par les quotations d'Ottawa et de Montréal auxquelles on ajoute une grande partie des prix qu'il faudrait payer pour le transport de ces marchandises, cela est en même temps très avantageux pour l'acheteur et pour le vendeur.

Comme la production augmente d'année en année et que le commerce de bois recule plus loin aussi tous les ans, dans quelques années le colon ne pourra plus entièrement dépendre sur les chantiers pour la vente de ses produits mais avant ce moment le chemin de fer qui doit relier cette contrée au réseau du Pacifique Canadien sera construit et alors des communications avec toute la civilisation seront établies.

Ce settlement est situé seulement à une distance de trois cents miles de Toronto en ligne directe, et la construction d'une ligne de chemin de fer de cent dix milles de longueur en partant de North-Bay se rendra au centre de ce pays.

Une traction de 440 milles transportera les produits de cette section à Montréal pour de là être expédiés dans aucuns des pays d'Europe qui offrent des avantages commerciaux à la puissance du Canada.

Quand on considère que les exportations du Manitoba et de l'Ouest doivent être transportées à une distance de 1,500 à 2,000 milles pour arriver au port d'embarquement, il est facile de comprendre combien il est avantageux de s'établir dans le Nord-Témiscamingue sur des terres aussi fertiles et d'accès aussi facile au commerce.

Une question importante pour beaucoup de ceux qui veulent s'établir dans de nouvelles contrées de colonisation est le moyen d'obtenir un emploi temporaire dans le voisinage de la contrée, ou dans la contrée même ; il y en a beaucoup qui ont des moyens très limités pour s'établir sur une terre neuve et attendre la première récolte et qui sont obligés pour une couple d'années au moins, de dépendre sur d'autres ouvrages ; pour ceux-là, les chantiers du Nord Témiscamingue qui sont très nombreux et très importants, leur offrent le moyen de gagner de bons salaires plusieurs mois chaque année pendant l'hiver.

De plus les progrès des villages de Haileybury et New Liskeard sont constants et les opérations de constructions et autres travaux donnent de l'ouvrage à un bon nombre d'hommes.

Les principales ressources pour le colon qui est obligé de gagner de l'argent de suite pour subvenir aux besoins de sa famille jusqu'à ce que sa ferme soit productive, sont certainement la vente du bois qu'il est obligé d'enlever pour défricher sa terre, comme il a été dit plus haut, dans plusieurs cas et même assez souvent un homme qui a pris un lot est content d'en engager d'autres pour faire son défrichement afin de satisfaire aux lois et règlements de la colonisation, cela est encore un moyen de gagner sa subsistance pour celui qui est obligé de travailler en dehors de son lot, règle générale un colon qui est obligé de vivre pendant un certain temps du seul produit de son travail, ne rencontre aucune difficulté pour se procurer du travail dans le voisinage même de sa terre.

Ceux qui prennent leur lot dans les Brûlés lesquels se trouvent en superficies considérables sur la rivière

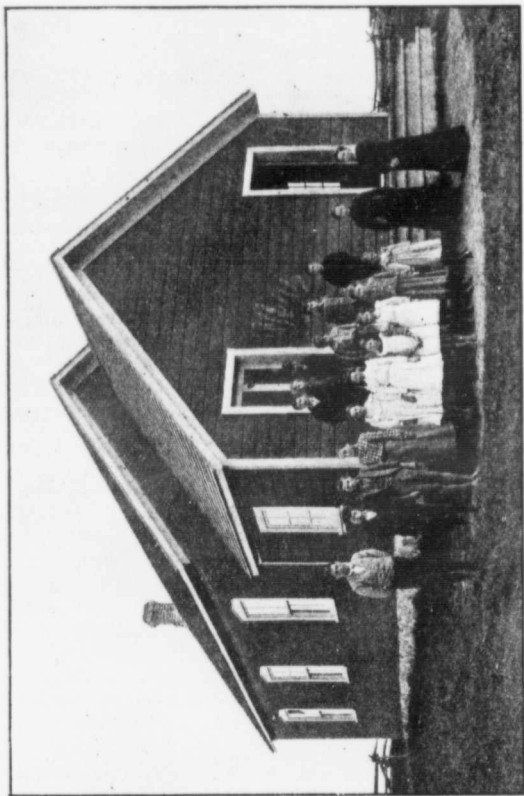
Blanche, trouvent leurs terres bien faciles à défricher et peuvent préparer un acre en quelques jours pour mettre en culture, mais alors ils trouveront bien peu de bois à disposer et ne pourront pas considérer le défrichement comme une source de revenus immédiats.

Le côté de Québec sur le lac Témiscamingue fut ouvert à la colonisation plusieurs années avant que les premiers colons vissent s'établir sur le côté d'Ontario. En 1894, il y avait seulement huit familles dans toute cette partie du district. La construction de la branche du Pacifique Canadien allant de Mattawa jusqu'au pied du lac Témiscamingue, a donné une grande impulsion à la colonisation ; la population est évaluée cette année à au-dessus de 2,000 âmes et elle augmente rapidement.

Les progrès de ce settlement ont été considérablement stimulés par la construction des chemins de colonisation faite par le gouvernement, une somme de huit milles dollars a été appropriée à cette fin en 1900 et le même montant a été dépensé en 1901 ; ce sont, naturellement, les habitants de cette contrée qui font ces travaux et cela est encore une ressource pour ceux qui ont besoin de travail.

Un chemin de voiture relie maintenant les villages de Haileybury et New-Liskeard, un autre part de Haileybury allant à l'ouest à travers le township de Bucke et au nord-ouest du même township.

Un autre chemin partant de New-Liskeard en allant au nord traverse les townships de Dymond, Harley et Hilliard et se rend sur la rivière Blanche ; une autre qui part aussi de New-Liskeard se rend en suivant les bords de la baie de Wahbi jusqu'à la Dawson's Point ; un autre partant aussi du même



MAISON D'ÉCOLE DE NOUVEL ONTARIO.



point se rend à Sutton's Bay et de là allant au nord traverse le township de Harris.

Le chemin de l'ouest est une route très importante qui partant à l'ouest du village de New-Liskeard traverse le township de Dymond et se rend dans le township de Hudson avec embranchements se rendant au nord dans le township de Kerns.

Tous ces chemins ont été faits aux frais du gouvernement qui a aussi construit trois ponts très importants et a érigé à New-Liskeard une maison de colonisation très spacieuse pour recevoir et accommoder les nouveaux arrivants et leurs familles jusqu'à ce qu'ils se soient construits eux-mêmes un abri sur leurs lots ; cette maison peut loger plusieurs familles, elle possède un poêle et tout ce qu'il faut pour faire la cuisine.

New-Liskeard le plus important des deux villages maintenant établis dans cette contrée est situé à la tête du lac Témiscamingue sur le côté d'Ontario ; il est entouré par une riche superficie de terres bien planes et de première qualité pour l'agriculture ; il est le point de distribution pour les townships de Dymond, Hudson, Kerns et Harley et aussi pour les premières concessions des townships plus au nord, il possède six magasins généraux où l'on peut se procurer tout ce que l'on a besoin : deux moulins à scie ; une manufacture de portes et châssis et plusieurs autres établissements industriels de moindre importance ; un hôtel très spacieux pour les voyageurs vient d'y être ouvert ; plusieurs églises pour les différentes croyances religieuses y sont construites et une école publique au coût de deux milles dollars vient d'y être érigée.

New-Liskeard sera aussi le terminus de la nouvelle ligne de chemin de fer qui va relier cette contrée à

North-Bay et dont les travaux vont commencer le printemps 1902 ainsi qu'il en a été décidé par la législature d'Ontario pendant la session de 1902.

Haileybury quoique de moindre importance est un village qui se développe très vite ; il est le point de distribution pour le township de Bucke et les territoires plus à l'ouest qui sont arpentés ; il est le point de départ pour les touristes qui se rendent dans les districts du Tamagami, qui deviennent tous les ans plus nombreux, car les attractions de cette contrée devenant de plus en plus connue, attirent un grand nombre de promeneurs. Ce village possède un hôtel, un moulin à scie, un magasin général et tout ce qui est généralement nécessaire dans un village.

Il y a actuellement vingt-quatre townships d'arpentés et divisés en lots qui sont ouverts à la colonisation.

Les colons qui sont maintenant établis dans cette partie du district de Nipissing, sont une classe d'excellents cultivateurs ; la majorité venant des fermes du vieil Ontario, ils sont intelligents, entreprenants et en même temps gens de progrès ; l'expérience acquise que beaucoup d'entre eux possèdent est grandement à leur avantage dans leur nouvelle entreprise ; ils sont bien disposés à recevoir amicalement les nouveaux arrivants, et l'homme qui veut se montrer un bon voisin peut toujours compter sur leur co-opération et leur assistance au besoin.

Les terres du Nord-Témiscamingue sont en vente à 50 centins l'acre par lots de 160 acres et la balance en deux paiements annuels, sujets aux lois et règlements de la colonisation ; c'est-à-dire qu'avant d'obtenir la patente il faut quatre ans de résidence sur la terre, avoir dix pour cent de défrichement de fait et

en culture et une maison de construite de 16 x 20 pieds.

ALGOMA.

L'Algoma est le plus grand et le plus important des districts du Nouvel-Ontario. Il s'étend au nord en partant des bords du lac Huron et de la baie Georgienne, sur une distance de plus de quatre cents milles allant à la baie James et à la rivière Albany ; sa largeur en partant du district de Nipissing à l'est jusqu'au district de la baie du Tonnerre à l'ouest, est de 180 miles environ.

Un territoire aussi grand embrasse plusieurs variétés de sol, de climats et de productions ; une grande partie de ce district n'a pas encore été explorée et l'affluence du settlement à jusqu'à maintenant été restreint sur un espace relativement étroit aux bords du lac Huron et de la baie Georgienne où les principales attractions ont été la découverte des mines et les ressources du bois ; plutôt que l'opportunité présentée par le sol pour le succès de l'agriculture.

Il y a là des terres en abondance pour l'agriculture et pour les pâturages, ce qui offre une excellente opportunité à ceux qui veulent se livrer tout spécialement à l'élevage des animaux.

La conformation générale de la contrée est onduleuse, sa surface a une élévation de 600 à 1,000 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Les chaînes de montagnes et terrains élevés qui sont impropres à la culture, ne sont pas un désavantage comme on est porté à le croire, car elles ont les avantages d'offrir une protection très efficace contre

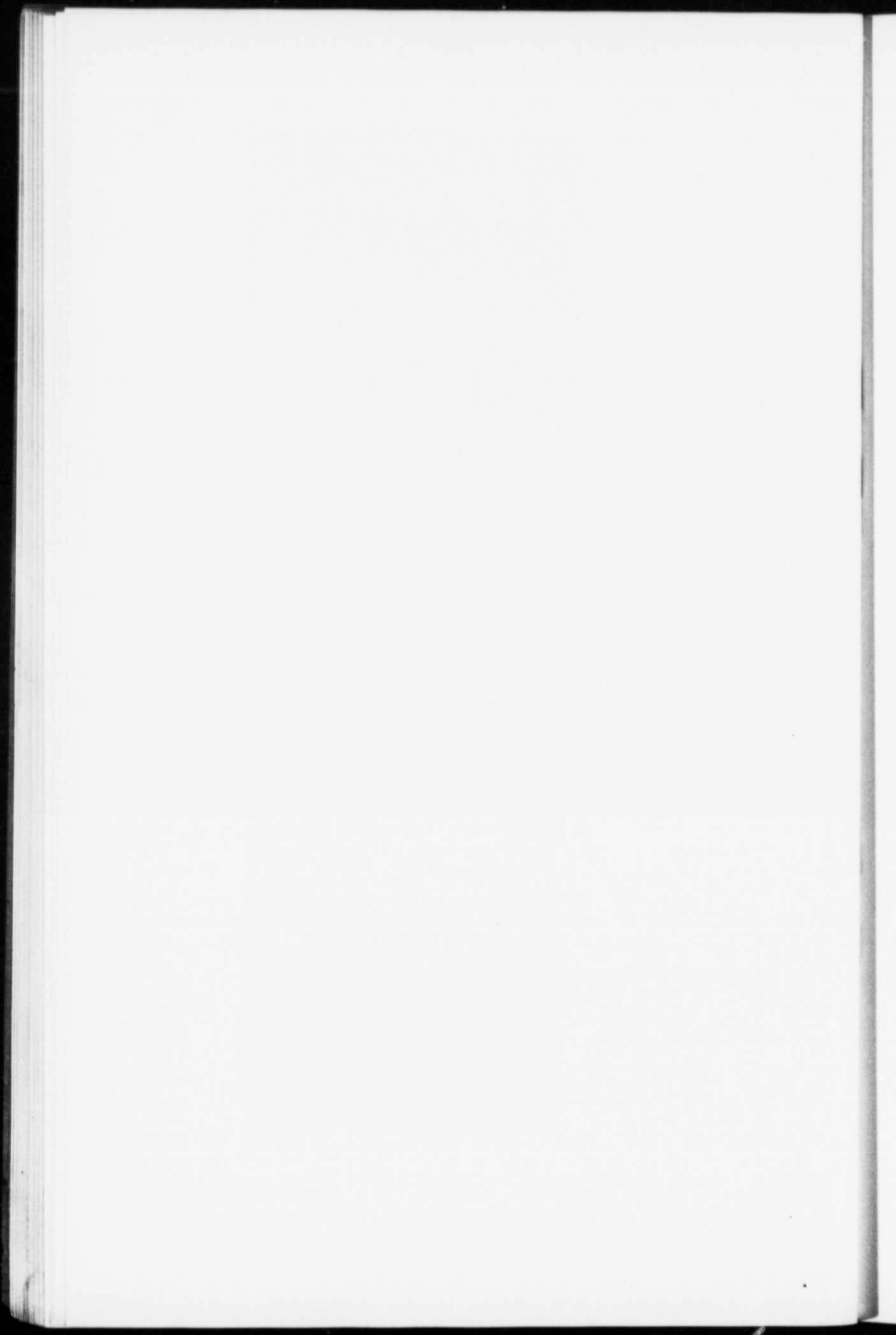
les vents et les orages de la vallée et offrent par conséquent un abri aux animaux en paturage ; de plus ces terrains rocheux et élevés sont naturellement couverts de bois ; quoique dans plusieurs endroits le feu y ait exercé ses ravages destructeurs ; si ces bois sont exploités avec intelligence et que la forêt soit allouée de se reproduire elle même graduellement dans les places ou le labourage est impossible avec avantage ; ces terrains perdus fourniront au colon des bois de constructions et de chauffage pour tout le temps à venir. La portion comparativement grande du sol où les arbres sont la seule végétation qui pousse avec avantage ; si elle est conservée en forêt assurera la fertilité constante des terres de culture y adjoignant, et sa présence préviendra la perte du pouvoir productif qui est si fréquente dans les districts où la nature arable du sol est d'un caractère si uniforme, qu'il en a résulté un déboisement général sur de très vastes étendues de territoire.

De plus l'alternation des côtes et des vallées fourni un drainage naturel, par lequel les eaux de surface trouvent un chemin très rapide vers les nombreux lacs et rivières dont la présence dans toutes les directions, tempère grandement le climat et règle aussi l'humidité nécessaire à la végétation.

Dans une contrée où les lacs et les rivières sont si bien distribués par la nature, la pluie y est plus fréquente que dans les plaines uniformes. La constante évaporation de ces lacs conserve à l'atmosphère une certaine humidité et la condensation des masses de vapeur au-dessus des parties hautes des forêts occasionne des pluies d'été qui rendent inconnues ces grandes sécheresses si désavantageuses aux fermiers des plaines.



UNE FERME D'ALGOMA.



L'eau des lacs et des rivières est pure et de bonne qualité et est généralement douce, quoique quelque fois d'une teinte foncée, ce qui ne la rend pas désagréable au goût ni malsaine ; elle a au contraire un effet médicinal pour ceux qui sont sujets aux rhumatismes et aux maladies des rognons ; maladies qui proviennent souvent de boire de l'eau dure.

Cette contrée abonde en sources d'eau pure et fraîche qui se conserve à une égale température tout le long de l'année ; ceci joint à la qualité nutritive des pâturages qui sont verts aussitôt que la neige disparaît et restent de même toute l'année, rend les maladies des bestiaux inconnues.

Le sol des vallées et des autres parties cultivables varie beaucoup dans ses éléments constitutifs et dans son aspect. Il y a des sols d'argile de différents degrés et pesentiers et aussi de différentes couleurs, et d'autres qui sont d'argile mêlé de sable à côté de terres noires très fertiles qui sont enrichies par les végétations amassées et pourries depuis des siècles.

Quelques étendues sont presque entièrement composées de sable trop pauvre pour la culture ; mais elles sont généralement bien boisées et offrent un excellent pâturage en connection avec les terrains plus riches y attenants ; le trèfle blanc y abonde presque partout et de très beaux champs de trèfle rouge y sont cultivés avec succès.

SECTION DU SAULT SAINTE-MARIE.

En se plaçant à un point de vue purement agricole comme revenu principal pour ce district on pourrait croire que la grande quantité de rochers et de terrains stériles qui se trouvent sur le front du Lac sont une

perte pour ce district ; quand au contraire ils sont une source de prospérité et d'affluence industrielle ; car il est prouvé que cette partie du district sans valeur apparente est très riches en minéraux.

L'or, l'argent, le cuivre et le fer ont été découverts en quantités très payantes. Les plus riches mines de nickel du monde entier connues aujourd'hui, sont contenues dans la formation de la portion sud-est de ce district. Bien que le centre du présent développement, Sudbury est à quelques milles seulement des lignes de l'Algoma, les mines de nickel ont eu une action importante sur l'ouverture et le développement de ce district.

Le smeltage et le raffinage du nickel est une des grandes industries du Sault Ste-Marie, le centre commercial et manufacturier de ce district, cette ville a atteint en quelques années seulement un développement considérable, la transformant en cité manufacturière, où le matériel de la région tributaire est travaillé ou fini en articles manufacturés.

Le Sault Ste-Marie situé dans l'angle Sud-Ouest du district, est construit sur la rivière Ste-Marie, laquelle forme la frontière Internationale entre les États-Unis et le Canada. Le pouvoir d'eau fourni par les chutes ; ses accès par voie du système de navigation sur les grands lacs ont contribué grandement à son développement comme ville principale du district.

La branche de chemin de fer du Canadien Pacifique a mis cette ville à 24 heures de Montréal et de Toronto. Les canaux ouverts sur les deux côtés canadien et américain de la rivière l'ont constitué un point important du grand système international de navigation et ont plus que doublé sa population en deux ans.

La principale cause du développement récent et de la prospérité de cette ville et du district environnant a été le choix de cette localité fait en 1894 par M. F. H. Clergue et un nombre de capitalistes associées avec lui, pour le site de plusieurs entreprises manufacturières indépendantes. Les raisons qui influencèrent ce choix furent la facilité d'établir un énorme pouvoir hydraulique facilement convertible en énergie électrique, et la quantité de matériel, matières premières sous forme de bois de dimensions, bois de pulpe et minéraux faciles à exploiter.

Les premiers travaux faits par le syndicat Clergue furent l'organisation de la "Lake Superior Water Power Company" et l'élargissement du canal pour obtenir un pouvoir d'eau d'une capacité de 20,000 chevaux vapeur.

L'érection d'une grande manufacture de pulpe suivit cette organisation ; les expériences faites ayant pour objet de perfectionner la manufacture de la pulpe ont montré que le sulphure perdu par les procédés ordinaires du smeltage du nickel pouvaient être utilisés avec profit dans la manufacture de la pulpe ; ceci a donné au syndicat une grande extension par l'acquisition de la mine de nickel Gertrude, à Naughton, près de Sudbury ; et l'établissement au Sault Ste-Marie d'une manufacture de Ferro Nickel Steel. En connection avec cette dernière industrie des opérations minières furent entreprises à Michipicoten où on a obtenu en quantités convenables du minerai d'hématite de fer rouge et brun adoptable pour le smeltage avec le nickel. Dans le même temps une grande fonderie et un atelier pour la fabrication des machines furent érigés dans le but de construire

toutes les machines requises par le syndicat pour l'exploitation de toutes ses industries.

Le groupe de compagnies par qui toutes ces opérations sont conduites a un capital de 65,700,000 dollars et a dès maintenant dépensé 9,600,000 dollars en manufactures, canaux, chemins de fer, quais et autres constructions pour leurs entreprises vastes et variées.

Les projets en perspective enveloppent un capital beaucoup plus fort.

Les manufactures de pulpe du Sault Sainte-Marie sont les plus grandes du monde entier et sont capables de produire 150 tonnes de *pulpe sèche* par jour.

Une d'elles mesure 600 pieds de long par 80 de de large, et l'autre a 300 pieds par 100; leur érection et leur outillage ont coûté deux millions de dollars. Ces manufactures, qui emploient cinq cents hommes exclusivement de ceux qui sont engagés à couper et transporter le bois de pulpe, marchent jour et nuit, et leur production évaluée à dix-sept mille dollars par semaine, trouvent un marché d'écoulement dans tout le monde civilisé. Les fermiers de ce district trouvent un marché toujours prêt et rémunérateur pour tout leur bois de pulpe, et durant tout l'hiver plusieurs d'entre eux trouvent très avantageux de couper du bois pour fournir les moulins.

Les travaux pour la construction de la manufacture *Ferro-Nickel-Steel* sont maintenant en cours à Moore's Point, trois milles plus haut que l'entrée du canal; ils emploieront environ cinq cents hommes, et de plus 50 à 60 autres hommes seront requis aux travaux de la mine de nickel.

En addition à toutes ces industries, d'immenses haut-fourneaux doivent être établis pour la produc-

tion de l'acier, la manufacture de rails d'acier et de matériel de structure, lesquels quand ils seront construits donneront de l'emploi à un nombre considérable de monde.

Le chemin de fer Algoma-Central.

Le chemin de fer Algoma-Central est une des plus importantes entreprises du syndicat Clergue ; il part du Sault Sainte-Marie, va au district minier du Michipicoten et de là au nord pour rejoindre la ligne principale du Canadien Pacifique, une distance d'environ 150 milles, avec une branche faisant connexion avec les quais du Michipicoten ; plus tard ce chemin se continuera probablement à travers de la contrée de la Moose-River jusqu'à la Baie d'Hudson.

Sa finition donnera accès aux immenses forêts du nord d'Algoma qui abondent en bois mous et bois francs variés de grande valeur ; en même temps sa construction au Michipicoten facilitera le transport du minerai extrait de la mine du Mont-Hélène qui est située à 12 milles des quais du Michipicoten, sur la côte nord-est du lac Supérieur, aux usines du Sault Sainte-Marie.

On estime que le Mont-Hélène contient 30 millions de tonnes d'hématite rouge contenant de 60 à 66 pour 100 de pur minerai de fer Bessemer. Une section importante de la partie sud de ce chemin a été complétée et est maintenant en opération.

De l'extension et de l'importance des nombreuses entreprises récemment établies au Sault Sainte-Marie et aux environs, il est facile de comprendre que la population de cette place a augmenté si rapidement ; elle est évaluée à environ 7,000 âmes et elle sera

sans nul doute largement augmentée cette année. L'affluence sans cesse grandissante de la population ouvrière rendra le Sault Sainte-Marie un des meilleurs marchés locaux pour les produits de ferme et de jardin que toute la contrée pourra produire. De plus, la demande constante d'ouvriers pour toutes ces industries donne au colon qui est dans la nécessité de pourvoir aux besoins et à la subsistance de sa famille avant que sa ferme ne soit productive, une opportunité d'obtenir de l'emploi temporairement pour lui et les membres de sa famille qui sont capables de travailler. Il n'y a aucune portion du Nouvel-Ontario qui offre au colon des avantages plus grands que cette contrée.

Les terrains propres à l'agriculture dans le voisinage du Sault Sainte-Marie, à la Baie de Gaulois, le long de la ligne du Canadien Pacifique, et à l'île Saint-Joseph, sont en grande partie occupés ; mais il en reste encore un nombre assez considérable de lots bons pour settlement, quoiqu'ils ne soient pas d'une fertilité uniforme comme ceux qui sont occupés, ils contiennent de 40 à 60 pour 100 de bonne terre arable. A la baie de Gaulois, dans le township de Vankoughnet, une partie des terres appartiennent au gouvernement fédéral et sont aussi ouvertes à la colonisation ainsi que le reste du township qui appartient au gouvernement local d'Ontario.

La distance du Sault-Ste-Marie à la Baie de Gaulois est d'environ 26 milles, on peut s'y rendre par de bons chemins de voiture.

Les terrains aux environs de la Baie de Gaulois sont d'un aspect variable et assez montagneux ; les vallées entre les montagnes sont d'un argile sablonneux très productives et donnent de bonnes récoltes

si elles sont bien cultivées ; tous les lots sont bien boisés avec différentes sortes de bois, les prix que l'on peut obtenir pour la vente de ces différentes sortes de bois payent largement le colon pour le travail qu'il fait en défrichant son lot et souvent lui laissent un bénéfice en plus ; le caractère poreux du sol rend les drainages inutiles.

L'Isle St-Joseph contient 92,000 acres et est située à environ 25 milles au sud-est du Sault-Ste-Marie à l'entrée de la Rivière Ste-Marie. Le sol est généralement fertile quoique un peu rocheux en quelques endroits ; elle est bien boisée et bien arrosée ; elle est à peu près toute occupée excepté 4,000 acres ; mais on peut trouver à acheter des fermes en partie défrichées à des prix raisonnables suivant la qualité du sol, l'extension des travaux faits et des bâtisses érigées.

Les settlements dans les townships le long de la ligne du Pacifique Canadien au Sault-Ste-Marie s'étendent de cinq à vingt milles en arrière du chemin ; il y a des établissements très florissants à Bruce-Mine, Desbarats, Thessalon, Navin-Centre, Massey et autres points, les colons sont arrivés par là très nombreux et sont tous très satisfaits, ils se livrent beaucoup à l'élevage et à l'industrie laitière ayant un marché assuré au Sault-Ste-Marie pour tous leurs produits.

Les Iles Manitoulin contiennent un sol arable excellent ; mais les lots sont presque tous occupés ; la population de ces îles est de 10,000 à 12,000 âmes.

La construction du chemin de fer Manitoulin et North-Shore partant de Little-Current à Sudbury donnera aux habitants des îles Manitoulin des com-

munications d'hiver avec les principaux centres et augmentera considérablement la valeur des fermes.

Les townships de Korah, Park-Prince, Plummer et îles St-Joseph sont ouverts à la colonisation sous l'acte des concessions gratuites ou *free grants and homesteads*.

Plusieurs autres townships sont ouverts à la colonisation et en vente au prix de cinquante centins l'acre, payables moitié comptant et la balance en deux paiements annuels, trois ans de résidence, sont requis avant que la patente ne soit délivrée.

Les agents des terres de la Couronne en charge de ce district sont Messieurs D. M. Brodie, à Massey, G. Hamilton, à Richard-Landing, dans l'île St-Joseph et William Turner, au Sault-Ste-Marie.

District de la Baie du Tonnerre.

Le district de la Baie du Tonnerre situé sur le côté nord du lac Supérieur est borné à l'est par Algoma et à l'ouest par le district de la Rivière-à-la-Pluie s'étendant au nord jusqu'aux limites de la Province.

Le chemin de fer Canadien Pacifique traverse ce district en suivant les bords du lac sur une distance considérable mais il y a comparativement peu de terrains agricoles dans le voisinage immédiat ; la région des bords du lac étant pour la plus grande partie formée de rochers et par conséquent stérile.

On trouve de très grandes superficies de terres arables et fertiles aux alentours de Port-Arthur et de Fort-William ; il y a aussi à une certaine distance dans la direction nord-est quelques belles vallées de bonnes terres qui sont très productives.

Les townships de bonnes terres arables qui sont maintenant ouverts à la colonisation comprennent

125,000 acres de superficie, et l'intérieur du district qui n'est pas encore arpenté est rapporté comme contenant plusieurs grandes vallées de bonnes terres propres à l'agriculture, lesquelles ont seulement besoin d'être ouvertes pour attirer un grand surplus de population.

Le sol et le bois.

Il y a une grande variété dans le caractère du sol de ces townships qui sont maintenant ouverts à la colonisation. Des parties du sol sont composées de terre rouge ou de terre argileuse légèrement colorée ; dans d'autres sections on trouve de l'argile sablonneuse et de l'argile noire ; règle générale, le sol est très poreux, ce qui avec la formation onduleuse de la surface dans la plupart des localités, évite les travaux de drainage, excepté dans les endroits absolument bas.

La plus grande partie de cette contrée a été visitée par les feux de forêts, et dans quelques sections le feu a passé tout récemment ; dans d'autres un temps assez long s'est écoulé pour permettre la réapparition d'une seconde pousse de bois.

Les bois de valeur qui prédominent dans cette contrée sont le peuplier, l'épinette, le pin blanc, une assez grande quantité de cèdre et d'épinette blanche et rouge.

Le feu ayant fortement ravagé la contrée, le travail de défrichement est relativement facile, fréquemment les terres ont été si bien nettoyées qu'une prairie naturelle est poussée et permet la récolte du foin qui est très bon pour la nourriture des animaux.

Dans la partie de la Slate River plus spécialement une grande partie des lots peuvent être défrichés avec peu de travail ; de un à quatre jours sont suffisants pour défricher un acre et le mettre en bon état pour la culture.

Des sources naturelles et des cours d'eau abondent ; de très bonne eau de puits peut être trouvée de 5 à 25 pieds de profondeur. Les rivières sont très poissonneuses. Les perdrix et les lièvres qui abondent dans le bois sont une addition bien appréciée pour le bien être du colon.

Climat.

La différence la plus notable entre le climat de la Baie du Tonnerre et les districts du sud d'Ontario, est le froid constant qui prévaut pendant les mois d'hiver. Les fréquents dégels partiels et les pluies d'hiver qui sont coutumières dans les régions plus basses de la province arrivent bien rarement dans cette contrée où la neige reste tout l'hiver sur la terre ; ce qui donne un grand avantage au fermier et au marchand de bois et rend la saison plus plaisante que quand la température est sujette à de si fréquentes variations.

Les labourages pour faire les semences commencent en avril et la végétation se fait rapidement ; ceci est dû à l'humidité fournie par les pluies abondantes du commencement de l'été ; les chaleurs du milieu de l'été ne sont pas si fortes que dans l'est de la province par rapport à la fraîcheur des nuits.

Toutes les graines usuelles, les racines et tous les végétaux sont produits en abondance, le sol étant d'une fertilité remarquable, ainsi qu'on peut le voir

par la luxuriante végétation native ; les végétaux poussent d'une grosseur phénoménale et d'une qualité succulente.

Les fraises, les framboises, les groseilles et quelques variétés de pommes et pommettes peuvent être cultivées à la perfection ainsi que les asperges et autres produits réquerant une température géniale pour les amener à maturité.

La partie du district de laquelle il est parlé a été arpentée et divisée en townships ; mais il existe aussi d'autres vallées très fertiles qui ne sont pas encore arpentées et qui sont situées le long du Canadien Pacifique à l'ouest de Fort-William et ailleurs.

A Savanne, un grand moulin à scie est en opérations et une ferme est cultivée par les propriétaires du moulin au sud du lac des milles Lacs, où tous les végétaux pour les chantiers et le foin pour les chevaux sont cultivés et récoltés ; trois autres fermes très importantes sont exploitées par des bourgeois de chantiers entre Fort-William et la rivière aux Pigeons.

Port-Arthur et Fort-William.

Le commerce et l'industrie du district sont centralisés dans les deux villes de Port-Arthur et Fort-William, situées à quatre milles de distance sur la Baie du Tonnerre ; étant toutes deux construites sur la ligne principale du Canadien Pacifique ; du Port-Arthur, Duluth and Western Railway et du Canadien Northern Railway ; elles sont aussi reliées entre elles par un chemin de fer électrique.

Fort-William a eu l'avantage d'être un point terminal du Pacifique Canadien, les ateliers de la compagnie et ses élévateurs à grains ont beaucoup con-

tribué au développement de la ville ; un de ces élévateurs est construit sur un nouveau plan ; comprenant six ou huit réservoirs construits avec des plaques d'acier.

La rivière Kaministiquia se jette dans le lac Supérieur à cet endroit et forme un quai de toute sécurité pour les vaisseaux.

Les chutes Kakabeka sur cette rivière, où son courant de 130 pieds de large fait une descente droite de 110 pieds, est seulement à quelques milles du lac ; on estime que sa capacité peut développer une force naturelle de 30,000 à 35,000 chevaux vapeur.

Une proposition pour augmenter considérablement le pouvoir efficace pour les entreprises manufacturières, en prenant l'eau au-dessus des chutes pour la conduire par un canal ouvert sur le plateau au nord de Port-Arthur, 300 pieds audessus de la ville, est sous considération ; les arpentages préliminaires ont été faits ; les terrains nécessaires sont expropriés, et des contrats pour le pouvoir d'eau ont aussi été faits.

Une impulsion a été donnée à l'agrandissement de Port-Arthur par la construction du chemin de fer Northern Canadien duquel cette ville sera le point terminal.

La compagnie y construira une station importante avec hangars pour la remise des engins, des ateliers de réparations, des quais et des élévateurs, elle a dès maintenant pratiquement acquis le contrôle de la moitié des terres sur le front du lac comprenant 2,000 acres.

L'effet de tous ces travaux a donné un stimulant considérable à la construction et a beaucoup augmenté la valeur des propriétés dans la ville.

Environ 25,000,000 de pieds de bois mesure de planches sont coupés chaque hiver pour les moulins à scie de Port-William, Port-Arthur et Savanne, et des milliers de cordes de pruche, bois de pulpe et autres sortes de bois à brûler sont coupés annuellement par les colons.

Ces opérations fournissent de l'ouvrage en abondance pour ceux qui ne peuvent pas encore dépendre sur les produits de leur ferme dans les commencements de leur arrivée et sont obligés de gagner de l'argent de suite pour subvenir aux besoins de leur famille.

Les colons placés le long de la ligne de Port-Arthur, Duluth et le Western Railroad fournissent la ville de Port-Arthur de bois de chauffage, faisant de bons salaires pour eux-mêmes en même temps qu'ils défrichent leurs terres et leur donnent de la valeur.

Il y a aussi à Port-Arthur et à Fort-William une demande pour les servantes, et les services d'une fille sont payés de 8 à 15 dollars par mois.

Port-Arthur et Fort-William sont la tête de la navigation sur le lac Supérieur.

Les vaisseaux de la compagnie du Canadien Pacifique, la Duluth Steamship Compagnie, la Northwest Transportation Compagnie et la Northern Navigation Compagnie font un très grand trafic pendant les mois d'été et le temps de la chasse, les magnifiques panoramas, le climat si sain et les belles places pour les touristes fournissent aux pêcheurs et aux chasseurs de beaux champs d'exploitations et attirent beaucoup de visiteurs qui cherchent la récréation et la santé.

Les principales vallées colonisables de ce district sont confinées dans un groupe de townships situés dans un rayon de 25 à 30 miles de Port-Arthur.

L'inaccessibilité pour se rendre sur les bonnes terres de l'intérieur, combinée avec l'aspect rocheux et montagneux des bords des lacs en a beaucoup retardé la colonisation ; mais depuis dernièrement il y a eu une grande et constante affluence d'une bonne classe de colons venant de l'Est d'Ontario et des Etats-Unis.

Le territoire tributaire à la ligne de chemin de fer Rainy River maintenant en cours de construction, offre de grands avantages au colon et des chemins de colonisation vont être incessamment construits par le gouvernement et donneront accès aux marchés de Port-Arthur et Fort-William. Pendant quelques années la colonisation a fait des progrès assez grands dans le township Oliver et la Slate-River-Valley où le succès et la prospérité de ces colons travailleurs est prouvée par le confortable et la belle apparence de leurs fermes et de leurs habitations.

Pendant les années 1900 et 1901 l'affluence des colons s'est principalement portée dans la direction de la (Slate-River-Valley) à 12 miles au sud-ouest de Fort-William, et aussi dans la (White-Fish-River-Valley) à 30 miles de distance de Port-Arthur.

Le nombre des colons venant des Etats-Unis qui se sont établis dans ces parages durant l'année 1900 a été de 247 familles ; afin de les aider à attendre que leurs fermes soient productives, le gouvernement a dépensé dix milles dollars dans la construction d'une route de colonisation de 30 miles de longueur.

Dans le settlement de (White Fish River Valley) le petit village de Hymer s'est construit dans le cours

d'une année et possède un moulin à scie, une église, une école, une maison de pension et un magasin général.

La vallée de la Kaministiquia située à l'ouest de Fort William, comprend plus de dix milles acres de terrains d'alluvion qui ont été pre que complètement dépouillés de leurs bois de commerce ; est très bien adaptée pour la culture et l'élevage des animaux ; cette localité par sa situation est particulièrement recommandable pour les jardinages dont les produits sont en grande demande sur les marchés des villes voisines.

Marchés.

Les différentes industries de Port-Arthur et de Fort-William, le travail constant fourni par les transbordements des marchandises et l'activité causée par la construction de la ligne du chemin de fer (Rainy River) ont créé une grande demande pour la main-d'œuvre de toutes sortes à de bons salaires ; conséquemment il y a là un marché local pour tout ce que les colons peuvent produire à des prix rémunérateurs.

La consommation de la viande, du beurre, des œufs, de la volaille, des patates et de tous les végétaux est beaucoup plus grande que la production, et pour longtemps encore les fermiers ne pourront pas fournir à la demande, il y a là une excellente opportunité pour y développer les jardinages et l'industrie laitière ; ceux qui voudraient s'engager dans ces industries près de n'importe laquelle de ces deux villes seront obligés d'acheter de la terre des propriétaires privés ; on peut acheter de bons lots de la grandeur désirée en payant de cinq à vingt-cinq dollars par acre à des conditions de paiement faciles.

Le besoin qui existe de développement de l'industrie laitière est bien visible, si l'on considère que un demi-million 500,000 livres de beurre est importé annuellement dans cette section ; et que tout ce beurre pourrait être produit sur place ; tandis que l'on est obligé de l'importer.

A l'exposition de Toronto en 1900 plus de cent variétés d'herbes natives de cette contrée ont été exhibées et ont abondamment prouvé la luxuriance de la végétation et la fécondité du sol.

Une autre étendue de bonnes terres d'agriculture est située à l'ouest de Black Bay, à environ 40 milles de Port-Arthur, dans la direction nord-est ; le settlement principal est le township de Dorion ; il est accessible par le Canadien Pacifique qui a des stations à Wolf River et à Ouimet, et par chemin de terre où par eau en partant de Port-Arthur ; la terre y est remarquablement riche ; les limites des terres propres à l'agriculture dans cette section ne sont pas encore connues ; mais on suppose qu'elles s'étendent au Nord jusqu'au lac Nipigon et à une distance considérable en allant à l'Ouest.

Conditions de Settlement.

Les terres dans le district de la baie du Tonnerre sont offertes gratuitement (Free Grants) en lots de 160 acres ; chaque chef de famille et chaque homme de 18 ans marié ou non ; peut obtenir un lot de 160 acres ; sujet au conditions usuelles des lois de colonisation avec cinq ans de résidence. Monsieur J. F. Rutton, à Port-Arthur, est l'agent des terres de la Couronne pour ce district ; on peut obtenir de lui tous les renseignements nécessaires en ce qui concerne la situation des lots vacants.

*Le Settlement du lac Wabigoon—Sur la ligne du
Pacifique Canadien.*

Le lac Wabigoon est situé, à peu près au centre du district de la rivière à la Pluie (*Rainy River District*) et donne son nom à une considérable étendue de terres excellentes pour l'agriculture situées sur le côté nord-est, mais s'étendant très loin au nord et à l'ouest du lac ; en réalité les limites de cette fertile étendue ne sont pas encore entièrement arpentées, mais jusqu'à présent neuf townships le sont et mesurent 234,000 acres ; le Pacifique Canadien traverse cette étendue sur un parcours d'environ 40 milles ; la surface de cette contrée est pour la plus grande partie d'un aspect onduleux, on y rencontre très peu de rochers et peu ou pas de roches détachées.

Le caractère général du sol qui varie très peu dans toute l'étendue du settlement est formé d'argile légèrement colorée ; se changeant en une argile très riche dans les endroits les plus bas ; on peut se rendre compte de la fertilité du sol de cette contrée par l'abondance de végétation naturelle et la grosseur des arbres de ces forêts.

Le feu a détruit une grande partie des forêts, ce qui facilite grandement le travail du défrichement. Le bois mort qui abonde est utilisé comme bois de chauffage.

Les parties boisées qui restent sont principalement situées au sud, à l'est et au nord-est. Le bois le plus abondant est le cyprès qui est en grande demande comme bois de corde ; le marché de Winnipeg en absorbe une quantité énorme ; il se vend de \$1.75 à \$2.00 la corde délivrée au chemin de fer ; beaucoup de settlers disposent de leur bois vert et de leur bois

mort de cette manière ; les autres sortes de bois sont le peuplier et l'épinette rouge, le peuplier est généralement de petites dimensions.

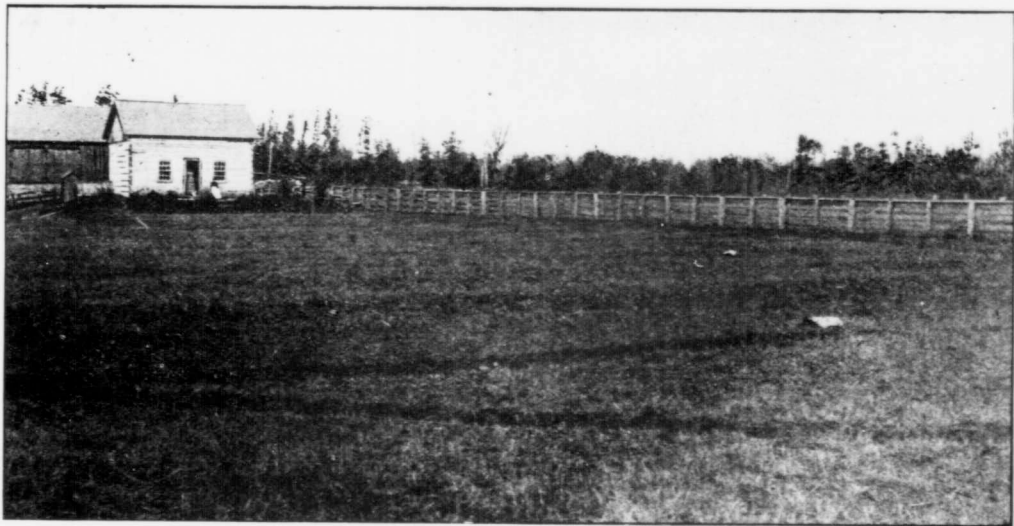
L'épinette rouge se vend pour les dormants de chemins de fer qui sont payés 40 centins pièce pour les longueurs de 12 pieds et 25c. pour les longueurs de 8 pieds.

Il y a plusieurs moulins à scie dans la contrée où l'on peut faire scier tout le bois dont on a besoin au prix de trois dollars par mille pieds de planches.

Le climat est sain quoique les pluies y soient assez fréquentes ; l'hiver n'y est pas plus long qu'en aucune autre partie du Nouvel Ontario et les gelées d'automne et de printemps n'y sont pas plus à craindre qu'ailleurs. Le sol est généralement prêt pour la culture vers la fin d'avril.

Toutes les céréales, les végétaux et petits fruits qui sont produits dans le sud d'Ontario peuvent être cultivés avec avantages dans cette contrée. L'eau est en abondance dans tout le settlement ; le lac Wabigoon qui a trente milles de longueur par cinq à six de largeur, s'écoule dans la rivière Wabigoon qui a son cours dans la direction nord-ouest et traverse quelques-uns des nouveaux townships ; c'est un magnifique cours d'eau sur le cours duquel on trouve plusieurs rapides qui fournissent de bons pouvoirs d'eau. La rivière Pélican qui est tributaire de la Wabigoon, arrose une section considérable de cette contrée ; le lac est très poissonneux, les creeks et petits cours d'eau abondent ; on trouve très facilement de bonnes sources en creusant des puits très peu profonds.

La qualité du sol a été expérimentée par le gouvernement qui a établi une ferme sur un point au nord du lac Wabigoon. Le site de cette ferme (que



CHEZ CHARLES HURLEY, ECHO BAY, ALGOMA.



l'on nomme *The Pioneer Farm* a été choisi en 1895 par le ministre de l'Agriculture ; les constructions y ont été érigées et les opérations de ferme ont été commencées en y semant une petite quantité de chacune des principales graines de céréales et de végétaux qui ont parfaitement réussi.

La ferme couvre une étendue de 310 acres desquels 170 ont été complètement défrichés et nettoyés et sont en culture ; le stock d'animaux sur cette ferme se compose de 12 têtes de bêtes à cornes sans compter les jeunes, 20 moutons et 10 porcs ; l'étendue des opérations a augmenté d'année en année et donne des rendements qui démontrent la fertilité du sol et les avantages du climat et ont beaucoup contribué à promouvoir la colonisation de ce settlement. Les premières constructions de la petite ville de Dryden ont été érigées en 1896 entre la ferme du gouvernement (*Pioneer Farm*) et le lac ; un très important pouvoir hydraulique a été développé par la construction d'une écluse (*dam*) sur la rivière Wabigoon ; on estime qu'on peut facilement obtenir une force motrice de 300 chevaux. Le gouvernement a réservé les terrains autour de la chute afin de la rendre utilisable pour le public.

Dryden qui compte actuellement une population d'environ 400 âmes se développe rapidement et deviendra un centre industriel et minier, car plusieurs mines ont été découvertes dans le township de Van Horne dont le développement est commencé.

Le village de Wabigoon qui est situé à environ 12 milles au sud-est de Dryden, sur le lac Wabigoon, est un autre centre de population, l'avenir de cette place dépend beaucoup sur le développement des industries

minières ; on a trouvé dans le voisinage des dépôts considérables d'or, de fer et autres minéraux.

Cette contrée offre de très grands avantages à ceux qui veulent se livrer à l'élevage et à l'industrie laitière ainsi que cela est prouvé par l'expérience faite par le gouvernement sur sa ferme ; le pâturage y est abondant et de bonne qualité et le marché pour la vente des produits est assuré par la ville de Winnipeg et les centres industriels du district.

Le gouvernement a construit 38 milles de chemin de colonisation dans la partie ouest du settlement et 25 milles dans la direction nord-est.

Les terres sont vendues par le gouvernement en lots de 160 acres au prix de 50 centins l'acre payables un quart comptant et la balance en trois paiements annuels avec intérêts à 6 pour 100.

Le colon est requis de défricher et mettre en culture 10 pour 100 de son lot, c'est-à-dire 16 acres au moins, de bâtir une maison habitable de 16 x 20 pieds ; de plus il doit résider sur la terre au moins six mois chaque année ou pendant deux ans continuellement. Ces conditions remplies et son lot entièrement payé, la patente lui est délivrée.

Les townships maintenant ouverts à la colonisation sont : Aubrey, Eton, Melgund, Rugby, Sandford, Southworth, Van Horne, Wainwright et Zealand.

Monsieur A. E. Annis, surintendant de la ferme du gouvernement à Dryden, est l'agent des terres de la couronne et est toujours prêt à fournir toutes les informations et l'assistance nécessaires dans le choix d'un lot.

Vallée de la Rivière à la Pluie.

Un million d'acres de terres fertiles.

La vallée de la rivière à la Pluie (Rainy River District) est très grande et promet beaucoup pour l'agriculture, elle comprend une étendue de terres très fertiles située au sud-ouest du district ; lequel prend son nom de la rivière qui forme la frontière séparant ce district de l'état du Minnesota.

Ce district couvre une superficie d'environ 22,500 milles carrés, s'étendant à l'ouest du lac des Bois et de la province du Manitoba. Une grande partie de ce district est mieux adaptée pour les industries minières et du bois que pour l'agriculture.

Cette vallée est la plus considérable étendue de terres d'agriculture sans discontinuité du district, elle s'étend du côté nord de la Rainy River entre le lac des Bois et le Fort Francis sur une distance de 80 milles en longueur et de 15 à 20 milles en largeur presque plane avec une légère inclination en descendant sur la rivière presque sans inégalités de terrain et sans aucuns rochers.

C'est un sol très riche formé d'alluvion mélangé d'un peu de sable en quelques endroits, se cultivant très facilement et étant très productif.

Un peu plus loin en arrière de la rivière le sol est de qualité supérieure à celui du front de la rivière.

On rencontre quelques endroits marécageux qui sont couverts avec du bois de valeur tels que cèdres, cyprès, épinettes ; mais ces marais sont toujours secs en été et peuvent aisément être mis en culture en y faisant les drainages nécessaires, ces marécages étant beaucoup plus élevés que le niveau de la rivière.

Cette vallée est traversée par plusieurs petits creeks et autres cours d'eau très utiles pour l'irrigation de la contrée et fournissent des moyens faciles pour le drainage où il est nécessaire.

Plusieurs townships contenant 600,000 acres ont été arpentés et sont maintenant ouverts à la colonisation.

Bois.

Les terres de la vallée de la rivière à la Pluie sont pour la plus grande partie couvertes de bois presque tout de valeur commerciale et dont le colon peut disposer. En plus du pin qui est trouvé parmi les autres arbres, le peuplier, l'épinette, le cyprès, le cèdre et le bouleau sont communs; le chêne, la pruche, le frêne et l'érable s'y trouvent aussi en assez grande quantité.

Les opérations des marchands de bois sont considérables sur la rivière à la Pluie et sur le lac des Bois, de 700 à 800 hommes sont employés dans les chantiers tous les hivers. Le cèdre, le cyprès, l'épinette et les bois francs qui sont sur les lots pris par les colons, se vendent très facilement et à de bons prix; le colon reçoit 45 cents pour un poteau de télégraphe de 25 pieds de long, de 16 à 18 cents pour chaque dormant de chemin de fer, 5 cents pour les poteaux de clôture et de \$1.50 à \$1.70 par corde de bois de chauffage, ce dernier est généralement acheté pour l'usage des bateaux.

Un rapport fourni par M. Margach, agent forestier à Portage du-Rat, dit que les colons de la vallée ont vendu durant une période de huit ans, de 1892 à 1900, 605,617 dormants de chemin de fer, 185,918 poteaux de clôtures et 25,752 poteaux de télégraphe,

recevant alors, d'après un calcul basé sur les prix courants, une somme totale de \$117,310, les retours de l'année 1900 non compris.

Le défrichement est une entreprise ardue dans quelques localités où le bois est très fort ; mais en beaucoup d'endroits, le feu y ayant accompli son œuvre de destruction, le travail est bien facile ; les bois pour les constructions et les clôtures sont abondants ; des moulins à scie établis dans toutes les localités débitent le bois à la demande au prix de 83 par mille pieds.

L'approvisionnement d'eau.

Très peu de localités en dehors d'Ontario sont aussi bien approvisionnées d'eau durant toute l'année que la vallée de la Rivière-à-la-Pluie.

Les petits creeks et ruisseaux qui traversent cette vallée sont très nombreux ainsi qu'il a été dit plus haut ; la conformation comparativement unie du sol et le fait que la plus grande partie reste boisée préviennent la sécheresse durant l'été.

On peut se procurer d'excellente eau en aucune place en creusant des puits de huit à vingt-cinq pieds de profondeur.

Le climat.

Il ne faut pas croire que le nom de rivière à la Pluie (*Rainy River District*) a aucune signification quant au climat de ce district, ce que quelques-uns pourraient croire par rapport à la dénomination ; les pluies dans cette contrée ne sont ni plus fréquentes, ni plus fortes en durée et volume qu'en aucune autre partie de la province d'Ontario ; le climat est similaire

à celui qui prévaut dans les régions du lac Ontario, avec l'exception que l'hiver y est légèrement plus froid et beaucoup plus sec ; le firmament s'y tient toujours clair et l'air est très sain pour la santé. Il y a de la neige en abondance pour faire des bons chemins de traîneaux de décembre à mars sans intervalles de dégels et de temps humides, ce qui arrive assez fréquemment plus à l'est de la province. La neige reste généralement sur la terre jusqu'à ce que le printemps soit arrivé ; à Fort-Francis, cette année, la Rivière-à-la-Pluie était libre de glaces le 8 de mars.

Les chaleurs d'été sont tempérées par la fraîcheur des nuits, la saison d'été est toujours assez longue pour amener à une complète maturité tous les produits d'agriculture et de jardinage ; les melons et les tomates y sont cultivées avec beaucoup de succès.

De l'avoine semée vers le milieu de juin, sur de la terre faite pendant le printemps, a pu être moissonnée en parfaite maturité avant les premières gelées d'automne.

Le labourage d'automne se continue généralement jusque vers la fin de novembre.

Les gelées d'été qui affectent assez souvent les récoltes au Manitoba et au Nord-Ouest sont inconnues dans cette contrée. Beaucoup de colons venant du sud d'Ontario considèrent le climat très plaisant et donnant plus de satisfaction que celui de cette dernière contrée par rapport aux hivers secs et continus et à l'absence des chaleurs intolérables et des grandes sécheresses en été.

Progrès de la colonisation.

Les attractions offertes dans la vallée de la Rivière-à-la-Pluie, la richesse du sol et la facilité de trouver

du travail rémunérateur ont beaucoup contribué au développement de cette contrée pendant les trois dernières années. Considérant que la contrée a été ouverte à la colonisation vers 1875, les plus anciens colons ont généralement bien réussi et vivent très à l'aise, ainsi qu'on peut le constater par l'apparence de leurs fermes et leurs jolies résidences, et aussi par leurs constructions de fermes telles que granges et écuries remplies de beaux animaux.

Beaucoup de colons de cette contrée viennent des Etats-Unis de l'ouest. Sur le front de la rivière les terres sont toutes occupées, et en quelques endroits, sur une largeur de plusieurs milles.

La ville de Fort-Francis est le centre commercial et le point de distribution de cette contrée ; elle est située à la tête de la Rivière à la Pluie, juste au point où celle-ci reçoit les eaux du Lac à la Pluie.

Fort-Francis était un poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson ; le gouvernement fédéral, en 1875, a fait arpenter les plans de cette ville et lui a donné le nom de Alberton ; mais elle est plus connue de son ancien nom Fort-Francis, les progrès que la colonisation a faits ont beaucoup contribué à son développement ; on y trouve un grand nombre de magasins, trois hôtels, une magnifique école, une église catholique, une anglicane, une méthodiste et une presbytérienne ; il s'y publie aussi un journal.

Fort-Francis est un excellent marché pour toutes sortes de produits d'agriculture qui y sont en grande demande pour les fournitures d'approvisionnement aux chantiers et aux mines qui sont exploitées dans le voisinage.

A Big-Forks, village situé sur la Rivière à la Pluie, environ seize milles plus bas que Fort-Francis ; un

moulin à farine d'une capacité de dix milles livres par jour, est en opération ; plus bas, encore sur la même rivière, est situé le village de Emo qui possède deux scieries et aussi un moulin à farine, plusieurs magasins et ateliers de constructions.

Le village de Borwich a deux magasins et d'autres accommodements.

Un autre centre local qui fait beaucoup de progrès est le village de Boucherville, connu à ses débuts sous le nom de *Rainy River*. Plusieurs autres petits hameaux s'établissent chaque année avec les progrès de la colonisation et le développement des nouvelles industries.

Portage-du-Rat (*Rat Portage*) est la ville principale et est le centre administratif du district avec une population de 7,000 habitants ; son développement est dû à sa position au nord du Lac des Bois, où les énormes pouvoirs d'eau donnent un avantage spécial aux manufactures ; elle est située sur la ligne principale du Canadien Pacifique, et est un point de division ; elle est située à une distance de 1,134 milles de Toronto et à 130 milles à l'est de Winnipeg.

Les principales industries exploitées dans le voisinage, sont : les mines d'or, le commerce du bois, des grains et la pêche.

Portage-du-Rat étant le port d'exportation pour tous les produits de la région, une grande quantité du poisson qui abonde dans le lac et ses tributaires est expédié aux Etats-Unis ; au moins cinq cents hommes sont employés à la pêche de l'esturgeon, qui abonde dans le Lac des Bois.

La Ontario & Western Lumber Company a six scieries en opérations aux environs de Portage-du-Rat ; en plus du magnifique pouvoir d'eau fourni par le

lac des Bois, les chutes d'eau de la branche ouest de la rivière Winnipeg, située à deux milles du centre de la ville, fournissent un autre immense pouvoir d'eau capable de développer une force de 15,000 à 20,000 chevaux vapeur.

La ville de Keewatin, située près de Portage-du-Rat, est aussi un centre de très grandes opérations, là aussi il y a un très fort pouvoir d'eau qui n'est que partiellement développé ; parmi d'autres industries qui y puisent la force motrice dont elles ont besoin, se trouvent les très grandes scieries de la Keewatin Lumber Co., qui débitent annuellement 12,000,000 de pieds de bois ; il y a aussi un des plus grands moulins à farine du Canada, exploité par la Lake of the Woods Milling Co., ayant une capacité de 2,200 barils par jour ; soit 440,000 livres.

La population de Keewatin est de quinze cents habitants, et augmente rapidement. Les ressources minérales de ce district, en dehors de la Vallée de la Rivière à la Pluie, comprennent les plus riches et les plus rémunératives mines d'or de la province qui aient été développées durant les dernières années.

Communications par eau.

Le système naturel spécial de communication par voie d'eau a beaucoup contribué au développement de la Vallée de la Rivière à la Pluie en donnant aux colons un accès facile aux principaux marchés du district. Le Lac des Bois se développe sur une longueur de 100 milles et sur une largeur de 70 milles de l'est à l'ouest, formant une superficie de 1,600 milles carrés ; il est parsemé de nombreuses petites îles ; il est alimenté par la Rivière à la Pluie, magni

fique rivière navigable d'environ 500 pieds de large sur 100 milles de longueur se joignant avec le lac à la Pluie à Fort-Frances ; une ligne de bateaux à vapeur met Portage-du-Rat en connexion avec Fort-Frances, et, si ce n'était les rapides qui existent à cet endroit, la navigation serait ininterrompue sur une distance de 300 milles ; mais une autre ligne de bateaux est en opération à l'est de Fort-Frances, sur le Rainy-Lake, passant à Mine-Centre et à d'autres centres miniers très importants.

Chemins de colonisation.

Le gouvernement a construit des chemins de colonisation à travers les terrains propres à l'agriculture, environ 150 milles de chemins sont construits actuellement et il s'en construit tous les ans de nouveaux pour les besoins des nouveaux arrivants, ce qui leur donne de suite les moyens de gagner la subsistance de leurs familles car ils reçoivent comme salaire \$1 par jour et leur nourriture, avant longtemps le système de chemins de colonisation donnera accès à toutes les localités où il se trouve des terrains fertiles pour la culture.

Concessions gratuites (Free Grants).

L'Acte des concessions gratuites (*Free Grants and Homesteads*) s'applique aux townships de la vallée de la Rivière à la Pluie, mais a été modifié par des règlements spéciaux qui se lisent comme suit :

La limite d'une concession gratuite est de 160 acres, mais le chef de famille, homme ou femme, ayant un garçon au-dessous de 18 ans résidant avec lui ou avec elle, peut prendre un autre lot de 160 acres et peut aussi acheter un demi-lot en plus au

prix de \$80 ou un dollar l'acre payable un quart comptant et la balance en trois paiements annuels avec intérêt.

Un jeune homme de 18 ans sans enfants peut obtenir un lot de 120 acres gratuitement et peut en plus acheter 80 acres au prix de un dollar payable comme ci-dessus.

Toutes les concessions gratuites sont faites aux conditions suivantes :

1° Il faut avoir défriché et mis en culture au moins 15 acres desquels deux acres au moins doivent être cultivés durant trois ans.

2° Avoir construit une maison habitable de 16 x 20.

3° Avoir actuellement et continuellement résidé sur le lot et cultivé la terre pendant trois ans après en avoir fait la location.

Dans le cas où un colon achète un lot additionnel de 80 acres, il doit défricher et cultiver 15 acres de ce lot dans les trois ans.

Si les conditions sont remplies, le gouvernement délivre la patente ou titre de propriété au colon trois ans après la date d'achat.

Le pin et les minéraux sur la terre sont réservés quand les terres sont concédées ; le colon peut couper sur son lot et se servir de tout le bois dont il a besoin pour ses constructions, les clôtures et son chauffage ; il peut aussi couper et disposer de tout le bois qui se trouve sur ses défrichements mais il devra payer sur le pin les mêmes droits que le gouvernement prélève des marchands de bois.

Tous les arbres qui restent sur le lot au moment où la patente est délivrée deviennent la propriété du colon sans restriction.

Les townships de Atwood, Aylsworth, Barwick, Blue, Burriss, Carpenter, Crozier, Curran, Devlin, Dilke, Dobie, Lash, Morley, Nelles, Pattullo, Roddick, Roseberry, Shenstone, Tait, Woodyatt et Worthington, sont maintenant ouverts à la colonisation aux conditions et règlements ci-dessus mentionnés.

En ce qui concerne les renseignements sur les lots disponibles dans la vallée de la rivière à la Pluie, on peut les obtenir en s'adressant aux messieurs dont les noms suivent qui sont agents des terres de la Couronne :—

A M. William Campbell, Boucherville, bureau de poste, Ont., pour les townships de Atwood, Curran, Blue, Dilke, Morley, Pattullo, Roseberry, Shenstone, Tait et Worthington.

À M. William Stephenson, Big-Forks, bureau de poste, Ont., pour les townships de Burriss, Aylsworth, Barwick, Carpenter, Crozier, Devlin, Dobie, Lash, Roddick et Woodyatt.

A M. C. J. Hollands, Fort-Frances, bureau de poste, Ont., pour les township de McIrvine et les terrains de ville de Alberton, (Fort Frances).

Renseignements.

Pour tous les renseignements concernant la colonisation en général et qui ne sont pas contenus dans ce pamphlet, on peut les obtenir en s'adressant :

Au surintendant de l'Immigration, ministère de l'Intérieur, à Ottawa, Ont.

Au directeur de la Colonisation, bâtisses du Parlement, à Toronto, Ont.

A. Ribout, agent d'Immigration et de Colonisation pour le gouvernement fédéral, à Mattawa, Ont.

